

Recensement Général
de la Population et de l'Habitat de 2014

Caractéristiques Démographiques
et Socio-Economiques

Province Tinghir

Série provinciale

Janvier 2017

Sommaire

LISTE DES TABLEAUX.....	3
LISTE DES FIGURES	5
ERREUR ! IMPOSSIBLE D'OUVRIR LE FICHER RENVOYE A LA PAGE 5	
INTRODUCTION	6
I. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	10
I.1. REPARTITION SPATIALE ET ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE DE LA	
POPULATION LEGALE.....	10
<i>1.1.1. Evolution de la population entre les deux recensements</i>	<i>10</i>
<i>1.1.1.1. Evolution de la population légale provinciale par milieu</i>	<i>10</i>
<i>1.1.1.2 Evolution de la population provinciale par sexe</i>	<i>11</i>
<i>1.1.2. Rythme différencié de l'évolution de la population de la province</i>	<i>11</i>
<i>1.1.2.1. Accroissement démographique global</i>	<i>11</i>
<i>1.1.2.2. Accroissement démographique annuel moyen</i>	<i>12</i>
<i>1.1.3. Structure de la population par milieu de résidence</i>	<i>12</i>
<i>1.1.4. Urbanisation</i>	<i>13</i>
I.2. STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION MUNICIPALE	13
<i>1.2.1. Population provinciale par groupe d'âge et par sexe</i>	<i>13</i>
<i>1.2.2. Rapport de masculinité</i>	<i>15</i>
<i>1.2.3. Présentation de la population selon les groupes d'âge fonctionnels</i>	<i>16</i>
I.3. STATUT MATRIMONIAL DE LA POPULATION.....	17
<i>1.3.1. Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial</i>	<i>17</i>
<i>1.3.2. Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence</i>	<i>18</i>
<i>1.3.3. Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence</i>	<i>19</i>
I.4. FECONDITE	20
<i>1.4.1. Taux et indices synthétiques de fécondité par milieu de résidence</i>	<i>20</i>
II. CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION	24
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE.....	24
<i>II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe</i>	<i>24</i>
<i>II.1.2. Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge</i>	<i>25</i>
<i>II.1.3. La connaissance des langues</i>	<i>26</i>
II.2. SCOLARISATION.....	26
<i>II.2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans</i>	<i>26</i>
<i>II.2.2. Population selon le niveau d'étude.....</i>	<i>27</i>
III. ACTIVITE ECONOMIQUE.....	30
III.1. TYPE D'ACTIVITE	30
III.2. TAUX NET D'ACTIVITE.....	31
III.3. SITUATION DANS LA PROFESSION.....	32
III.4.TAUX DE CHOMAGE.....	33
IV. MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION	38
IV.1. MENAGES ET CHEFS DE MENAGE	38
<i>IV.1.1. Effectif et taille des ménages</i>	<i>38</i>
<i>IV.1.2. Caractéristiques des chefs de ménage</i>	<i>39</i>
<i>IV.1.2.1. Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence</i>	<i>39</i>
<i>IV.1.2.2. Répartition des chefs de ménage par groupe d'âge</i>	<i>40</i>
<i>IV.1.2.4. Niveau d'instruction des chefs de ménage</i>	<i>41</i>

IV.2. CONDITIONS D’HABITATION DES MENAGES	41
<i>IV.2.1. Type de logement.....</i>	<i>41</i>
<i>IV.2.2. Ancienneté des logements.....</i>	<i>43</i>
<i>IV.2.3. Statut d’occupation</i>	<i>44</i>
<i>IV.2.4. Occupation des logements (Ménages selon le nombre de pièces et taux d’occupation).....</i>	<i>46</i>
<i>IV.2.5. Equipement des logements.....</i>	<i>47</i>
<i>IV.2.6. Mode d’éclairage et d’approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution</i>	<i>49</i>
<i>IV.2.6.1. Mode d’approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution</i>	<i>49</i>
<i>IV.2.6.2. Mode d’éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution</i>	<i>50</i>
<i>IV.2.7. Mode d’évacuation des eaux usées</i>	<i>50</i>
<i>IV.2.8. Autres équipements ménagers</i>	<i>51</i>
<i>IV.2.9. Mode de cuisson et mode d’évacuation des déchets ménagers et des eaux usées</i>	<i>52</i>
<i>IV.2.9.1. Mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages.....</i>	<i>52</i>
<i>IV.2.9.2. Mode d’évacuation des déchets ménagers</i>	<i>52</i>
CONCEPTS ET DEFINITIONS	53

Liste des tableaux

Tab 1: Evolution de la population par milieu de résidence	10
Tab 2: Répartition (%) de la population municipale par sexe	11
Tab 3: Taux d'accroissement global (%) par milieu de résidence	12
Tab 4: Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence	12
Tab 5: Répartition (%) de la population par milieu de résidence	12
Tab 6: Evolution du taux d'urbanisation (%).....	13
Tab 7: Répartition de la population de la province de tinghir selon les groupes d'âge et le sexe -2014-	14
Tab 8: Rapport de masculinité par milieu de résidence	15
Tab 9: Rapport de masculinité par grand groupe d'âges -2014-.....	16
Tab 10: Répartition (%) de la population selon les groupes d'âge -2014-	16
Tab 11: Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe.....	17
Tab 12: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence -2014-	18
Tab 13: Taux de célibat à 55 ans (%) au niveau de la province de tinghir selon le sexe	18
Tab 14: Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence.....	19
Tab 15: Evolution des taux de Fécondité par groupe d'âge et de l'ISF au niveau de la province de tinghir selon le milieu de résidence	20
Tab 16: Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence.....	24
Tab 17: Taux d'analphabétisme (%) de la population de la province de tinghir selon les grands groupes d'âge et le sexe	25
Tab 18: Répartition de la population âgée de 10 ans et plus (%) selon les Langues lues et écrites et le sexe -2014-	26
Tab 19: Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans selon le sexe et le milieu....	26
Tab 20: Répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence -2014-	27
Tab 21: Répartition de la population selon le type d'activité et le sexe	30
Tab 22: Taux d'accroissement (%) de la population active et inactive de la province de tinghir entre 2004 et 2014	30
Tab 23: Taux net d'activité (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-	31
Tab 24: Répartition de la population (AO+CH2) (%) selon la situation dans la profession...	32
Tab 25: Taux de chômage (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-	33
Tab 26: Effectif des ménages selon le milieu de résidence.....	38
Tab 27: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence	38
Tab 28: Répartition (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence -2014-	39
Tab 29: Répartition (%) des chefs de ménage au niveau de la province de tinghir par groupe d'âge, sexe et milieu de résidence -2014-	40
Tab 30: Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu -2014- ..	40
Tab 31: Répartition (%) des Chefs de ménage au niveau de la province de tinghir selon le niveau d'étude, sexe et milieu de résidence -2014-	41
Tab 32: Répartition (%) des ménages selon le type de logement -Ensemble-	42
Tab 33: Répartition (%) des ménages selon le type de logement -Urbain-.....	42
Tab 34: Répartition (%) des ménages au niveau selon le type de logement -Rural-.....	43
Tab 35: Répartition des ménages (%) selon l'ancienneté du logement et le milieu -2014-	44
Tab 36: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Ensemble-.....	45

Tab 37: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Urbain-	45
Tab 38: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Rural-.....	46
Tab 39: Répartition des ménages (%) selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu	46
Tab 40: Taux d'occupation (personne/pièce) selon le milieu de résidence	47
Tab 41: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement - Ensemble-	47
Tab 42: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Urbain-	48
Tab 43: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Rural- .	48
Tab 44: Répartition des ménages (%) dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau et le milieu -2014-	49
Tab 45: Répartition des ménages (%) dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé et le milieu -2014-	50
Tab 46: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu -2014-	50
Tab 47: Répartition (%) des ménages selon les équipements ménagers et le milieu -2014- ..	51
Tab 48: Répartition (%) des ménages selon le mode de cuisson et le milieu -2014-	52
Tab 49: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu -2014-	52

Liste des figures

Figure 1: Evolution de la population de la province de tinghir par milieu	11
Figure 2: Pyramide des âges de la population de la province de tinghir.....	15
Figure 3: Répartition (%) de la population de la Province de tinghir âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe -RGPH2014-.....	18
Figure 4: Taux de célibat à 55 ans (%) chez les habitants de la Province de tinghir selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-.....	19
Figure 5: Age moyen au premier mariage des habitants de la Province de tinghir en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe.....	20
Figure 6: Taux de fécondité des femmes de la Province de tinghir selon le milieu de résidence.....	21
Figure 7: Taux d'analphabétisme (%) dans la province de tinghir selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-	25
Figure 8: Répartition (%) de la population de la Province de tinghir âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence -RGPH 2014-	27
Figure 9: Taux net d'activité de la population de la province de tinghir selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-	32
Figure 10: Taux de chômage de la population de la province de tinghir selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-	34
Figure 11: Répartition (%) des chefs de ménage de la province de tinghir selon le sexe et le milieu de résidence - RGPH 2014-	39
Figure 12: Taux d'occupation des logements au niveau de la province de tinghir selon le milieu de résidence -RGPH 2014-	47

Introduction

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014 est le sixième recensement réalisé au Maroc depuis l'accession du pays à l'indépendance, après ceux de 1960, 1971, 1982, 1994 et 2004.

Sur le plan méthodologique le RGPH 2014 présente plusieurs similitudes avec les recensements précédents aussi bien en ce qui concerne les modalités de collecte des données qu'en ce qui concerne le contenu des supports utilisés. Cependant, il se caractérise par plusieurs nouveautés surtout celles relatives, notamment à:

- l'utilisation d'images satellitaires lors des travaux cartographiques du RGPH 2014 qui ont été caractérisés par de très haute résolution, acquises auprès du Centre Royal de Télédétection Spatiale ;
- l'utilisation de supports didactiques audio-visuels pour la formation des participants ;
- l'exploitation et la diffusion des données par la technique de la lecture automatique des documents sans recours à l'expertise étrangère ;
- La Création d'un site Internet dédié au RGPH 2014 (www.rgph2014.hcp.ma);
- l'introduction de nouvelles thématiques dans les domaines de la démographie, de l'habitat, des incapacités, etc ;
- La régionalisation des travaux du système d'information géographique (SIG).

Quant aux principaux objectifs assignés au recensement de 2014, qui au demeurant répondent aux attentes des différents utilisateurs de l'information statistique, ils peuvent être résumés comme suit :

- La détermination de la population légale à l'échelon national ainsi qu'au niveau de toutes les unités administratives du Royaume;
- La connaissance des différentes structures démographiques et socio-économiques de la population ;
- La constitution d'une base de sondage pour l'exécution des enquêtes post-censitaires, quelles soient démographiques ou socio-économiques ;
- La quantification du parc logement selon le type et les équipements de base, ainsi que la connaissance des conditions d'habitation des ménages.

Ce rapport qui est la première publication des résultats du RGPH 2014 au niveau de la province de Ouarzazate, présente en détail l'ensemble de ces résultats analysés et comparés à ceux obtenus lors du recensement précédent dans le souci de faire ressortir les tendances de la population provinciale sur les plans démographique, économique et social. Il sera ainsi question d'examiner :

- Les caractéristiques démographiques;
- Les caractéristiques de l'éducation;
- L'activité, emploi et chômage ;
- Les ménages et leurs conditions d'habitation.

CHAPITRE I

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION

I. Caractéristiques démographiques

Les caractéristiques démographiques de la population sont généralement appréhendées à travers son accroissement démographique, sa structure par âge, son statut matrimonial et son niveau de fécondité.

I.1. Répartition spatiale et accroissement démographique de la population légale

Cette partie s'intéresse à l'évolution des effectifs de la population de la province de Tinghir, à son rythme d'accroissement ainsi qu'au taux d'urbanisation au niveau de cette province entre 2004 et 2014.

I.1.1. Evolution de la population entre les deux recensements

I.1.1.1. Evolution de la population légale provinciale par milieu

La population légale de la province de Tinghir s'est établie au premier septembre 2014 à 322 412habitants. Soit 19,7% de la population légale régionale.

Tab 1: Evolution de la population¹ par milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Tinghir	64 832	219 446	284 278	76 056	246 356	322 412
Drâa-Tafilalet	463 900	1 029 447	1 493 347	560 738	1 074 270	1 635 008
Maroc	1 646 3634	13428074	29 891 708	20 432 439	13 415 803	33 848 242
Province/Région (%)	14,0	21,3	19,1	13,6	22,9	19,7
Province/Nation (%)	0,4	1,6	1,0	0,4	1,8	1,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

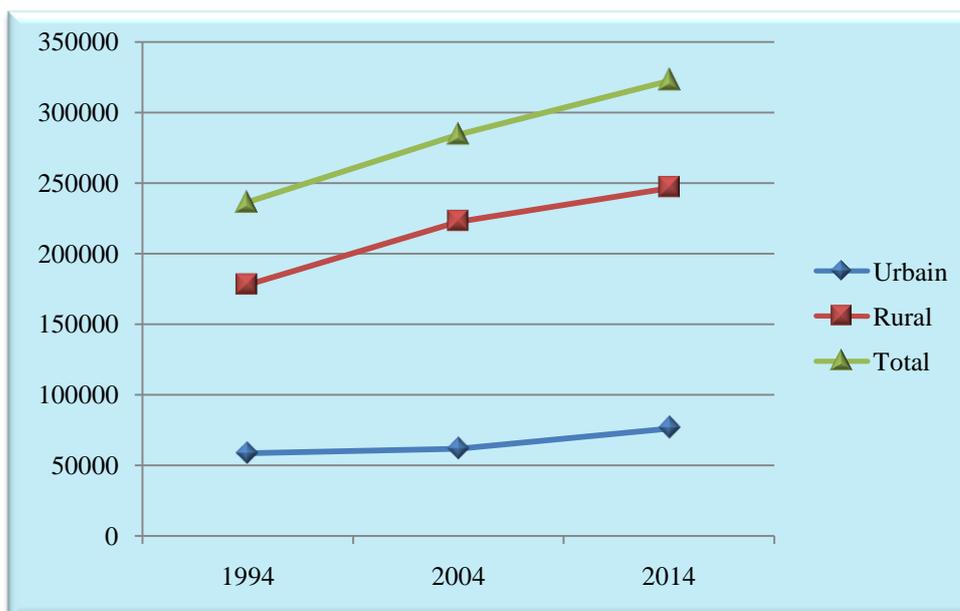
Au cours de la période intercensitaire (2004/2014), la population totale provinciale a enregistré une croissance globale de 38134 personnes, soit 3813 habitants de plus annuellement.

Cette augmentation est d'une part à la progression de la population urbaine qui est passée de 61760personnes en 2004 à 76056en 2014, soit une croissance globale de 14296personnes et d'autre par à l'augmentation la population rurale en passant de 219446 à 246356 personne entre les deux derniers recensements.

Egalement, il est à signaler que, la part de la population urbaine et rurale de la province par rapport à celle de la région en 2014est respectivement de 13,6% et 22,9%.

¹ Il s'agit de la population légale.

Figure 1: Evolution de la population de la province de Tinghir par milieu



I.1.1.2 Evolution de la population provinciale par sexe

Le tableau ci-dessous donne la répartition (en%) de la population de la province de Tinghir par sexe en 2004 et en 2014.

Tab 2: Répartition (%) de la population municipale par sexe

Désignation	2004		2014	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Tinghir	48,3	51,7	49,4	50,6
Drâa-Tafilalet	48,2	51,8	48,9	51,1
Maroc	49,3	50,7	49,8	50,2

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Les données du tableau ci-dessus montrent qu'en 2014 la proportion de la population de sexe féminin est supérieure à celle de sexe masculin, aussi bien au niveau national (50,2% contre 49,8%) qu'au niveau régional (51,1% contre 48,9%) et provincial (50,6% contre 49,4%).

Par ailleurs, durant la période intercensitaire 2004-2014, la proportion de la population du sexe féminin a connu une légère diminution de 1,1 point au niveau provincial 0,7 points et 0,5 respectivement au niveau régional et national.

I.1.2. Rythme différencié de l'évolution de la population de la province

Le rythme d'évolution, mesuré par l'accroissement démographique global et l'accroissement démographique annuel moyen, est mis en relief dans la partie qui suit.

I.1.2.1. Accroissement démographique global

L'évolution de la population est mesurée par le taux d'accroissement global enregistré depuis 2004 dans la province de Tinghir

Tab 3: Taux d'accroissement global (%) par milieu de résidence

Désignation	1994/2004			2004/2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Tinghir	21,3	8,7	11,2	17,3	12,3	13,4
Drâa-Tafilalet	ND	ND	ND	20,9	4,4	9,5
Maroc	22,6	6,2	14,6	24,1	-0,1	13,2

Source : HCP, RGPH 1994, 2004 et 2014

En termes d'accroissement démographique global, la population provinciale a enregistré entre les deux recensements 2004 et 2014 un taux de 13,4% contre 13,2% au niveau national, alors qu'ils étaient respectivement de 11,2% et 14,6% pour la période 1994-2004.

Par milieu de résidence, l'accroissement global élevé a été constaté en milieu urbain provincial, soit 17,3% contre 12,3% en milieu rural durant la période intercensitaire 2004-2014.

I.1.2.2. Accroissement démographique annuel moyen

Le tableau ci-après, donne le niveau du taux d'accroissement démographique annuel moyen par milieu de résidence.

Tab 4: Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence

Désignation	1994/2004			2004/2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Tinghir	2,0	0,8	1,1	1,6	1,2	1,3
Drâa-Tafilalet	ND	ND	ND	1,9	0,4	0,9
Maroc	2,1	0,6	1,4	2,2	-0,01	1,2

Source : HCP, RGPH 1994, 2004 et 2014

Calculé pour les deux périodes intercensitaires 1994-2004 et 2004-2014, le taux d'accroissement annuel moyen de la population provinciale a enregistré une augmentation substantielle de 0,2 point en passant de 1,1% à 1,3% contre une baisse de 0,2 point au niveau national.

Par milieu de résidence, le taux d'accroissement de la province durant la période 2004-2014 est de 1,6% en milieu urbain contre 1,2% en milieu rural.

I.1.3. Structure de la population par milieu de résidence

Le tableau ci-dessous donne la répartition en 2004 et 2014 (en%) de la population de la province de Tinghir par milieu de résidence.

Tab 5: Répartition (%) de la population par milieu de résidence

Désignation	2004		2014	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Tinghir	21,7	78,3	23,6	76,4
Drâa-Tafilalet	32,1	67,9	34,1	65,9
Maroc	55,1	44,9	60,4	39,6

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

L'examen des données du tableau ci-dessus montre que la part de la population urbaine de la province de Tinghir a progressé considérablement durant la période intercensitaire 2004-2014 en passant de 21,7% en 2004 à 23,6% en 2014 (soit 1,9 points contre 2,3 au niveau régional).

En dépit de cette progression, la comparaison des deux milieux laisse entrevoir que cette province garde encore son caractère rural puisque 76,4% de la population provinciale vit dans le milieu rural, soit une part qui dépasse beaucoup plus celle enregistrée aux niveaux régional (65,9%) et national (39,6%)

I.1.4. Urbanisation

Le taux d'urbanisation est la part, en pourcentage, de la population urbaine dans la population totale. Le tableau ci-après met en évidence l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire 2004-2014.

Tab 6: Evolution du taux d'urbanisation(%)

Désignation	2004	2014
Tinghir	21,7	23,6
Drâa-Tafilalet	32,1	34,1
Maroc	55,1	60,4

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Les données du tableau ci-dessus révèlent qu'en 2014, le taux d'urbanisation au niveau de la province de Tinghir est inférieur à celui enregistré au niveau régional et national (34,1 et 60,4%).

L'étude de l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire fait ressortir que rythme d'urbanisation au niveau de cette province est inférieur celui constaté au niveau régional et national soit 1,9 points contre 2,0 et 5,3 points.

I.2. Structure par âge et sexe de la population municipale

Ce paragraphe traite la répartition de la population provinciale ainsi que le rapport de masculinité de la population par groupe d'âge et par sexe.

I.2.1. Population provinciale par groupe d'âge et par sexe

Le tableau 7 présente les effectifs et les fréquences pour chaque sexe à part en 2014 selon les groupes quinquennaux d'âges.

Tab 7: Répartition de la population de la province d’Tinghir selon les groupes d’âge et le sexe - 2014-

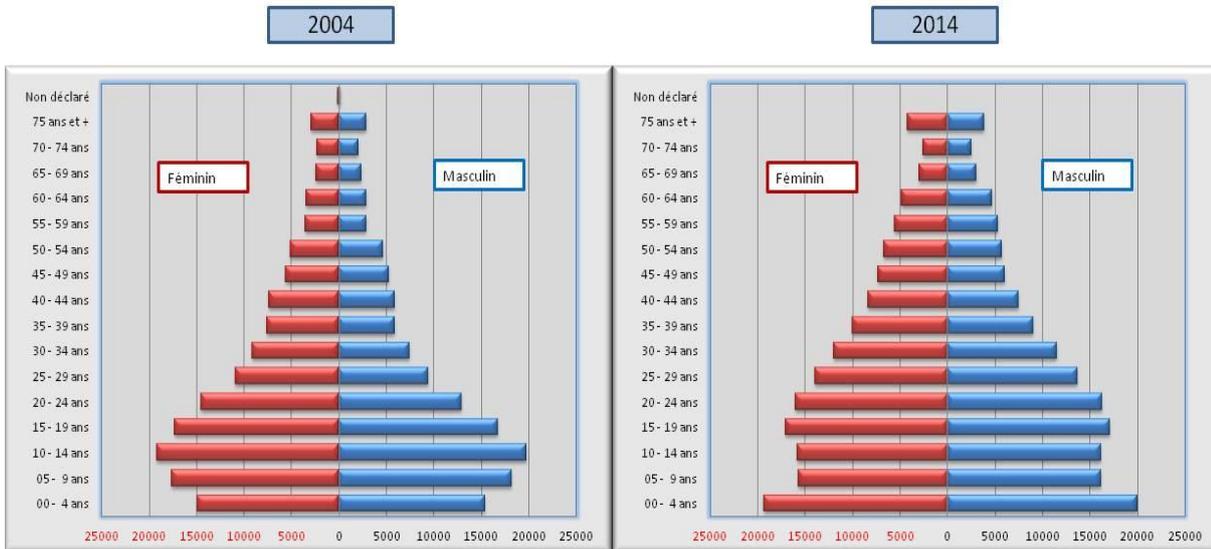
Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Groupes quinquennaux d'âge						
00 - 04 ans	20 010	19 381	39 391	6,2	6,0	12,3
05 - 09 ans	16 198	15 703	31 901	5,0	4,9	9,9
10 - 14 ans	16 195	15 792	31 987	5,0	4,9	10,0
15 - 19 ans	17 139	17 099	34 238	5,3	5,3	10,7
20 - 24 ans	16 265	15 988	32 253	5,1	5,0	10,0
25 - 29 ans	13 715	13 931	27 646	4,3	4,3	8,6
30 - 34 ans	11 477	12 013	23 490	3,6	3,7	7,3
35 - 39 ans	9 047	10 023	19 070	2,8	3,1	5,9
40 - 44 ans	7 527	8 400	15 927	2,3	2,6	5,0
45 - 49 ans	6 020	7 329	13 349	1,9	2,3	4,2
50 - 54 ans	5 761	6 754	12 515	1,8	2,1	3,9
55 - 59 ans	5 277	5 568	10 845	1,6	1,7	3,4
60 - 64 ans	4 644	4 808	9 452	1,4	1,5	2,9
65 - 69 ans	2 987	2 970	5 957	0,9	0,9	1,9
70 - 74 ans	2 485	2 599	5 084	0,8	0,8	1,6
75 ans et +	3 856	4 223	8 079	1,2	1,3	2,5
Non déclaré	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Grands groupes d'âge						
00 -14 ans	52 403	50 876	103 279	33,1	31,3	32,2
15 –59 ans	92 228	97 105	189 333	58,2	59,7	58,9
60 ans et +	13 972	14 600	28 572	8,8	9,0	8,9
Non déclaré	0	0	0	0	0	0
Total	158 603	162 581	321 184	49,4	50,6	100,0

Source: HCP, RGPH 2014

Les données du tableau ci-dessus montrent que la fréquence du 1^{er} groupe d’âge (0-4 ans) est la plus élevée soit 12,3% de la population provinciale, alors que la part de la population âgée de 5 à 9 ans est de 9,9%, quant à la population des tranches d’âges 10-14 et 15-19 et 20-24 ans, elle respectivement 10,0% , 10,7% et 10,0 de population provinciale.

Pour mieux illustrer la répartition quinquennale de la population provinciale par sexe, il convient de prospecter l’allure de la pyramide des âges obtenue à cet égard.

Figure 2:Pyramide des âges de la population de la province de Tinghir



Une comparaison succincte des deux pyramides des âges entre 2004 et 2014 révèle un élargissement au niveau de la base de la pyramide ainsi qu’au niveau du sommet.

La lecture de la pyramide des âges de 2014, fait ressortir les constatations suivantes :

- Un élargissement de la population pour la tranche d’âge (0-4) et des âges variant entre 20 et 64 ans
- Un rétrécissement relatif au niveau des âges variant entre 05 et 14 ans ;

I.2.2.Rapport de masculinité²

Il est défini en tant que rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins. Le tableau ci-après en donne les résultats.

Tab 8:Rapport de masculinité par milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Tinghir	95,7	102,1	99,3	97,3	98,5	97,6
Drâa-Tafilalet	ND	ND	ND	96,3	95,6	95,9
Maroc	96,4	98,4	97,3	97,9	101,5	99,3

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

²Le rapport de masculinité c’est l’effectif des hommes rapporté à celui des femmes, exprimé en nombre d’hommes pour 100 femmes dans une population.

Durant la période intercensitaire 2004-2014, le rapport de masculinité, au niveau de la province, est passé de 99,3 en 2004 à 97,6 en 2014. Ce rapport est relativement supérieur à celui enregistré au niveau régional (95,9) et inférieur à celui du national (99,3).

On constate, en milieu urbain, une prédominance des effectifs des femmes au niveau de la province, soit 97,3 hommes pour 100 femmes (contre 96,3 et 97,9 hommes pour 100 femmes aux niveaux régional et national respectivement). De même, en milieu rural, on relève une prédominance des effectifs des femmes aux niveaux provincial et régional, soient respectivement 98,5 et 95,6 hommes pour 100 femmes.

Tab 9: Rapport de masculinité par grand groupe d'âges -2014-

Désignation	00-14	15-59	60 et +	Total
Tinghir	103,0	95,0	95,7	97,6
Drâa-Tafilalet	103,5	91,8	97,0	95,9

Source: HCP, RGPH 2014

Au niveau de la province, le rapport de masculinité est favorable aux hommes pour le groupe d'âge 00-14 ans, avec 103,0 hommes pour 100 femmes. Ce rapport est de 103,5 au niveau régional.

Cette tendance est inversée pour les groupes d'âges 15-59 ans et 60 ans et plus, avec des rapports de masculinité respectifs de 95,0 et 95,7 contre 91,8 et 97,0 au niveau régional.

I.2.3. Présentation de la population selon les groupes d'âge fonctionnels

Le tableau suivant résume la structure de la population provinciale par groupe d'âge fonctionnel (00-06 ans, 7-12 ans, 15-59 ans et 60 ans et plus).

Tab 10: Répartition (%) de la population selon les groupes d'âge-2014-

Groupes d'âge fonctionnels	Urbain	Rural	Total
00-06 ans (âge préscolaire)	14,6	17,2	16,7
07-12ans (âge scolaire)	10,0	11,8	11,4
15-59 ans (âge d'activité)	63,5	57,6	58,9
60 ans et + (troisième âge)	8,2	9,1	8,9

Source: HCP, RGPH 2014

L'étude de la structure par groupe d'âge fonctionnel de la population provinciale en 2014, montre que la population en âge préscolaire (00-06 ans) s'est établie à 16,7%. Par milieu de résidence, ce taux est de l'ordre de 14,7% en milieu urbain et 17,2% en milieu rural.

Quant à la part de la population en âge scolaire (7-12 ans), elle est de l'ordre de 11,4% au niveau provincial (10,0% en milieu urbain contre 11,8% en milieu rural).

Concernant les personnes en âge d'activité (15-59 ans), on constate que leur part est de 58,9% (63,5% en milieu urbain contre 57,6% en milieu rural).

Pour la dernière tranche, dite population du troisième âge (60 ans et plus) sa proportion est de 8,9%.

I.3. Statut matrimonial de la population

Le statut matrimonial est la situation d'une personne vis-à-vis du mariage. Quatre états matrimoniaux ont été prévus par le recensement: marié, célibataire, veuf et divorcé.

I.3.1. Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial

La répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial indique une prédominance des personnes vivant en union conjugale, aussi bien au niveau provincial qu'au niveau régional comme le montre le tableau suivant.

Tab 11: Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe

Désignation	Sexe	2004				2014			
		Célibat	Mariés	Divorcés	Veufs	Célibat	Mariés	Divorcés	Veufs
Tinghir	Masculin	47,3	51,1	0,7	0,9	44,6	54,2	0,6	0,6
	Féminin	32,9	51,7	5,0	10,3	30,1	55,9	4,3	9,6
	Total	39,7	51,5	3,0	5,9	37,2	55,1	2,5	5,2
Drâa-Tafilalet	Masculin	43,7	54,7	0,8	0,9	41,3	57,2	0,7	0,7
	Féminin	31,9	53,4	4,7	10,0	29,3	56,9	4,1	9,7
	Total	37,4	54,0	2,8	5,7	35,1	57,1	2,5	5,4

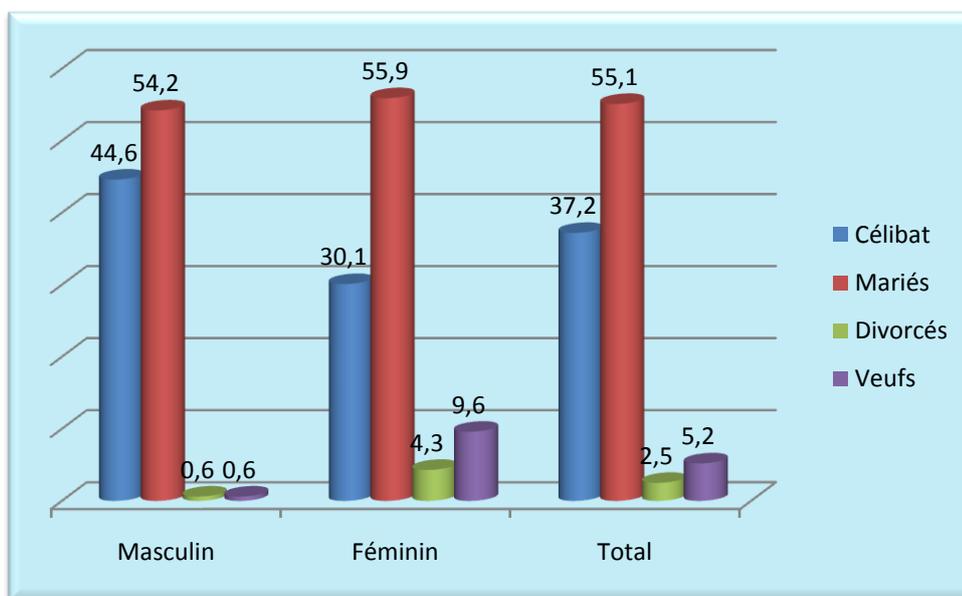
Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Au niveau provincial, la proportion des personnes mariées en 2014 est de 55,1%, celle des célibataires 37,2% et celle des désunis 7,7%. Ces proportions sont respectivement de 57,1%, 35,1% et 7,8% au niveau régional.

Entre 2004 et 2014, les proportions des mariés et des célibataires sont passées de 51,5% à 55,9% et de 39,7% à 37,2%. Quant aux proportions des divorcés et des veufs, elles ont gardé presque la même structure.

Par sexe et en 2014, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (44,6%) que chez les femmes (30,1%). Celle des mariés est presque la même pour les deux sexes (54,2% pour les hommes et 55,9% pour les femmes). Par contre, le pourcentage des unions rompues touche beaucoup plus les femmes (9,6% des veuves et 4,3% des divorcées) que les hommes (0,6% des veufs et 0,6% des divorcés). En effet, les hommes se remarient plus souvent après un divorce ou lorsqu'ils perdent leur conjointe.

Figure 3: Répartition (%) de la population de la province de Tinghir âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe -RGPH2014-



Tab 12: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Milieu	Célibataires	Mariés	Divorcés	Veufs
Tinghir	Urbain	36,8	55,0	3,1	5,0
	Rural	37,3	55,1	2,3	5,3
	Total	37,2	55,1	2,5	5,2
Drâa-Tafilalet	Urbain	34,2	57,8	3,0	5,0
	Rural	35,5	56,7	2,2	5,6
	Total	35,1	57,1	2,5	5,4

Source : HCP, RGPH 2014

Par milieu de résidence, on constate que la part des célibataires est relativement importante en milieu rural, 37,3% au niveau provincial, 35,5% au niveau régional contre respectivement 36,8% et 34,2% en milieu urbain.

I.3.2. Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence

Il s'agit approximativement de la part des personnes qui terminent leur vie dans le célibat.

Tab 13: Taux de célibat à 55 ans en (%) au niveau de la province de Tinghir selon le sexe et le milieu résidence

Sexe	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	1,2	1,0	1,0	1,9	1,5	1,6
Féminin	1,1	0,9	1,0	2,3	1,8	1,9
Total	1,2	0,9	1,0	2,1	1,6	1,7

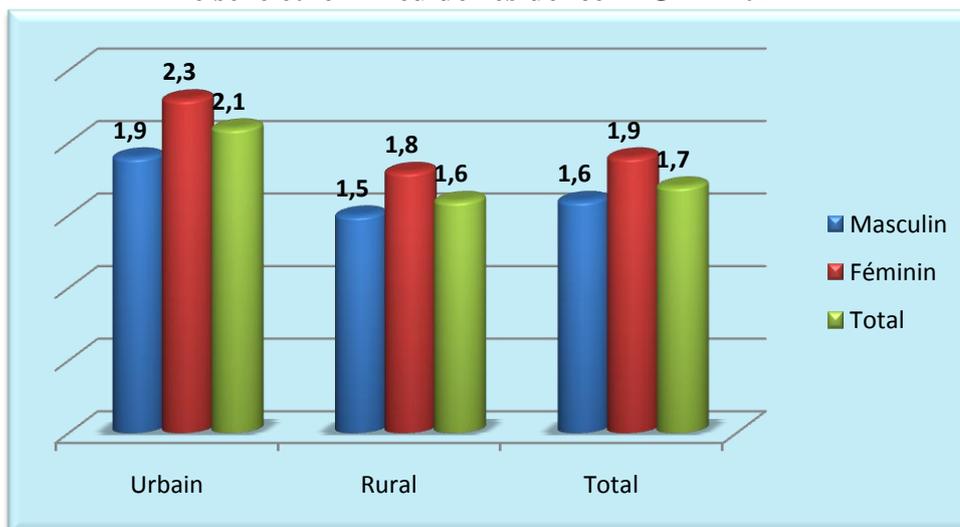
Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Le taux de célibat à 55 ans a évolué entre les deux derniers recensements en passant de 1,0% en 2004 à 1,7% en 2014.

En 2014, ces chiffres cachent des différences entre les deux sexes. Ainsi, le taux de célibat des femmes est supérieur à celui des hommes, soit 1,9% contre 1,6%.

Par milieu de résidence, ce taux est de 2,1% pour le milieu urbain et 1,6% pour le milieu rural.

Figure 4: Taux de célibat à 55 ans (%) chez les habitants de la province de Tinghir selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-



I.3.3. Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

L'âge moyen au 1^{er} mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime. Les résultats relatifs à ce sujet sont consignés dans le tableau ci-après.

Tab 14: Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

Désignation	sexe	2004			2014		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Tinghir	Masculin	31,7	29,6	30,2	31,7	30,2	30,6
	Féminin	25,9	25,2	25,4	26,3	26,0	26,0
	Total	28,7	27,2	27,6	29,0	28,1	28,4
Drâa-Tafilalet	Masculin	31,0	29,2	29,8	31,0	29,7	30,2
	Féminin	26,0	25,3	25,6	25,7	26,0	25,9
	Total	28,3	27,1	27,5	28,3	27,8	28,0

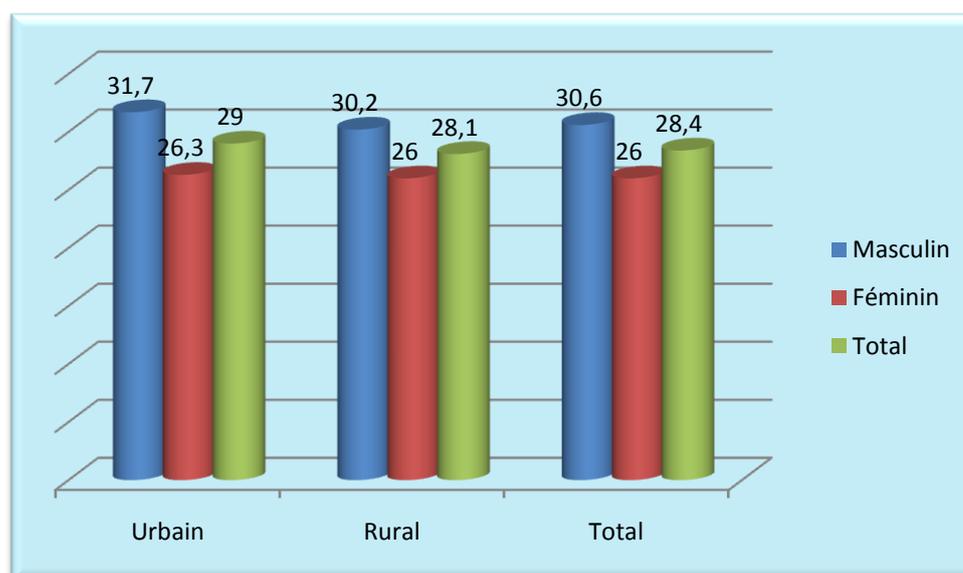
Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Au niveau provincial, l'âge moyen au premier mariage a sensiblement augmenté entre les deux derniers recensements en passant de 27,6 ans à 28,4 ans. En 2014, cet indicateur est inférieur à celui enregistré au niveau régional (28,8 ans).

Par ailleurs la lecture des résultats du RGPH 2014 dévoile des disparités entre les deux milieux de résidence et le sexe. Ainsi, les ruraux se marient à un âge précoce en les comparant aux citadins, avec des âges respectifs 28,1 et 29,0 ans contre 27,8 et 28,3 ans au niveau régional.

Par sexe, les femmes se marient plus tôt que les hommes, 26,0 ans contre 30,6 ans (un écart de 4,6 ans) au niveau provincial et 25,9 contre 30,2 ans au niveau régional.

Figure 5: Age moyen au premier mariage des habitants de la province de Tinghir en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe



I.4. Fécondité

I.4.1. Taux et indices synthétiques de fécondité par milieu de résidence

Le taux de fécondité est le rapport entre le nombre de naissances vivantes durant une année pour une tranche d'âge donnée et le nombre total de femmes de cette tranche d'âge, il sert à calculer l'indice synthétique de fécondité.

L'indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde. Il constitue un élément essentiel de l'accroissement naturel de la population.

Le tableau ci-après donne l'évolution des taux de fécondité (TF)³ par groupe d'âge et de l'indice synthétique de fécondité (ISF) selon le milieu de résidence.

Tab 15: Evolution des taux de fécondité par groupe d'âge et de l'ISF au niveau de la province de Tinghir selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-19 ans	11,1	16,8	15,5	21,4	28,4	27,0
20-24 ans	86,2	105,1	100,5	96,8	136,4	127,3
25-29 ans	122,4	159,0	149,7	112,9	149,4	140,2
30-34 ans	119,4	168,9	155,8	107,2	136,3	128,5
35-39 ans	80,7	123,1	111,1	76,5	113,0	103,2
40-44 ans	34,5	67,4	58,9	35,5	65,9	57,1
45-49 ans	13,1	26,0	23,7	13,6	29,6	25,1
ISF Provincial	2,3	3,3	3,1	2,3	3,3	3,0
ISF Régional	2,5	3,3	3,0	2,4	2,9	2,7

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

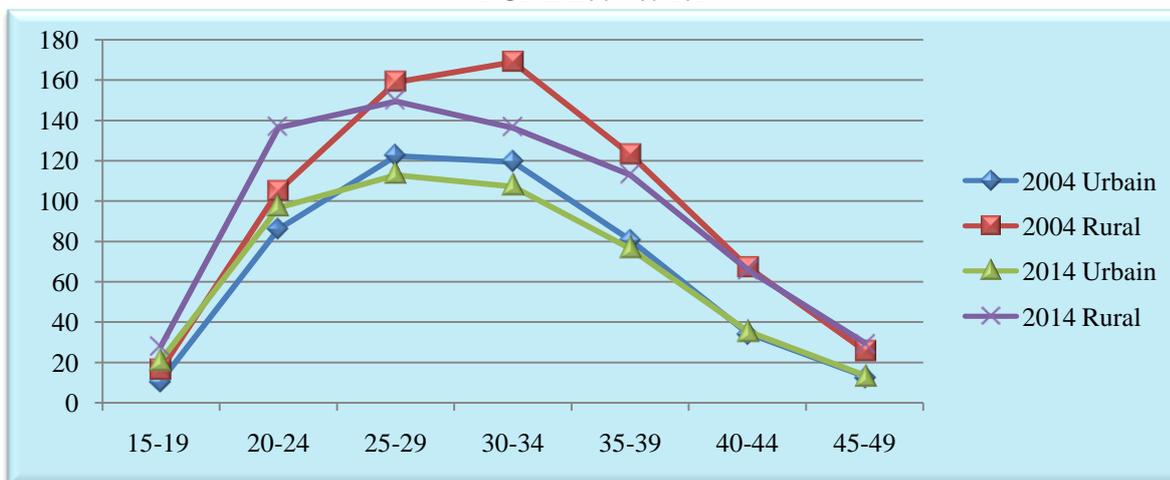
³ C'est le nombre de naissances pour 1000 femmes âgées de 15 à 49 ans durant une année donnée

Au niveau provincial, l'indice synthétique de fécondité s'est établi à 3,0 en 2014, soit un niveau supérieur à celui enregistré au niveau régional (2,7).

Par milieu de résidence, on relève que cet indice est de 3,3 enfants en milieu rural contre 2,3 seulement en milieu urbain.

On constate aussi que, cet indice a baissé de 0,1 au niveau provincial et 0,3 points au niveau régional

Figure 6: Taux de fécondité des femmes de la province de Tinghir selon le milieu de résidence -RGPH 2004 et 2014-



CHAPITRE II

CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION

II. Caractéristiques de l'éducation

L'aptitude à lire et à écrire des langues précises, ainsi que le niveau de scolarisation, deux situations importantes de l'éducation, sont traitées dans ce chapitre.

II.1. L'aptitude à lire et à écrire

Elle est saisie à travers ce qui est appelé le taux d'analphabétisme.

II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe

Le taux d'analphabétisme est calculé en rapportant l'effectif de la population analphabète âgée de 10 ans et plus à la population totale correspondante et ce par sexe et par milieu de résidence.

Un alphabète⁴ est une personne capable de lire et écrire à la fois un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne.

Tab 16: Taux d'analphabétisme (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu	Sexe	Tinghir		Drâa-Tafilalet		Maroc	
		2004	2014	2004	2014	2004	2014
Urbain	Masculin	17,6	12,4	17,7	12,2	18,8	14,0
	Féminin	48,9	37,4	43,6	32,5	39,5	31,0
	Total	33,7	25,0	31,1	22,6	29,4	22,6
Rural	Masculin	35,9	27,6	35,7	27,5	46,0	34,9
	Féminin	68,0	53,7	67,0	53,1	74,5	60,1
	Total	52,9	40,9	52,3	40,7	60,5	47,5
Total	Masculin	31,3	23,9	29,6	22,2	30,8	22,2
	Féminin	63,4	49,8	59,4	46,0	54,7	42,1
	Total	48,1	37,1	45,3	34,5	43,0	32,2

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

D'après les données du RGPH 2014, le taux d'analphabétisme au niveau de la province de Tinghir est de 37,1%, contre 48,1% en 2004.

Une baisse de l'ordre de 11 points due aux efforts déployés dans le but d'éradiquer ce fléau au niveau national comme au niveau des différentes subdivisions administratives du Royaume.

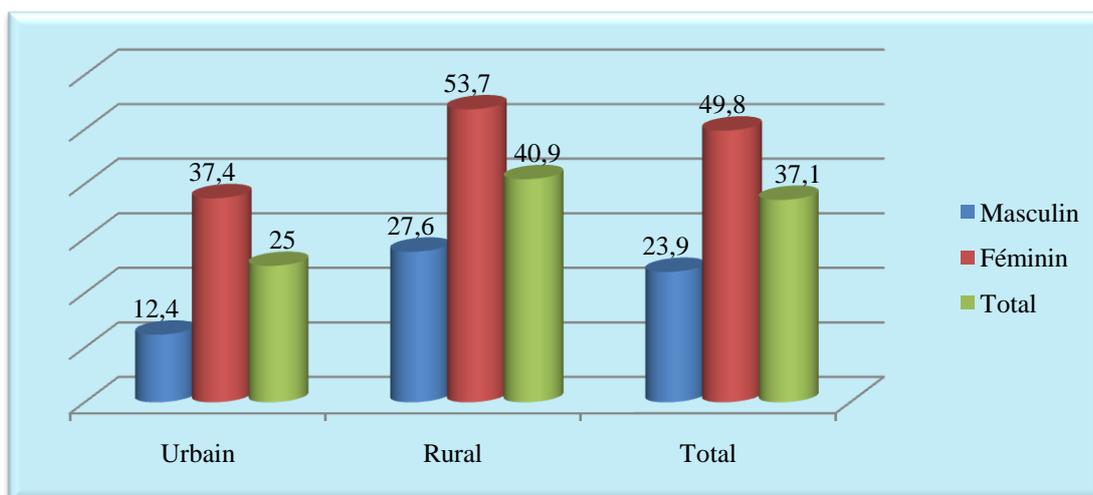
A signaler toutefois, que ce phénomène touche encore 34,5% de la population au niveau régional et de 32,2% au niveau du Royaume.

L'examen de ce taux par milieu de résidence montre que malgré les efforts déployés, l'analphabétisme persiste encore plus en milieu rural, avec un taux de 40,9% contre 25,0% en milieu urbain.

L'analyse par sexe, montre que la femme reste encore touchée par ce phénomène que l'homme, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les taux enregistrés à ce sujet sont de 37,4% pour les femmes contre 12,4% chez les hommes en milieu urbain et de 53,7% pour les femmes contre 27,6% chez les hommes ruraux.

⁴ Définition adoptée par le RGPH

Figure 7: Taux d'analphabétisme (%) dans la province de Tinghir selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-



II.1.2. Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge

Les taux d'analphabétisme (en%) selon les grands groupes d'âge concernés sont résumés dans le tableau ci-après :

Tab 17: Taux d'analphabétisme (%) de la population de la province Tinghir selon les grands groupes d'âge et le sexe

Groupe d'âges	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10-14 ans	7,1	16,1	11,5	5,6	7,4	6,5
15-24 ans	14,5	44,3	29,9	6,9	17,4	12,1
25-34 ans	26,3	73,6	52,0	16,3	45,4	31,0
35-49 ans	47,5	93,1	72,6	29,7	74,8	53,7
50 ans et +	75,2	98,5	87,5	60,8	94,9	78,5
Total	31,2	63,3	48,1	23,9	49,8	37,1

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Il ressort du tableau ci-dessus qu'en 2014 le taux d'analphabétisme augmente avec l'âge pour atteindre un maximum chez la génération âgée de 50 ans et plus, soit 87,5% au niveau provincial.

L'évolution de ce taux durant la période intercensitaire (2004/2014) révèle une baisse aussi bien pour les deux sexes que pour tous les groupes d'âge, notamment pour les groupes d'âge 15-24 ans, 25-34 ans et 35-49 ans, avec respectivement 17,8, 21 et 18,9 points.

En 2014, il est à constater que pour chaque groupe d'âge (excepté les groupes d'âge 10-14 ans et 50 ans et plus), le taux d'analphabétisme est presque deux fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

II.1.3. La connaissance des langues

Les langues lues et écrites par la population, pour les niveaux provincial et régional sont données par le tableau ci-après.

Tab 18: Répartition de la population âgée de 10 ans et plus (%) selon les langues lues et écrites et le sexe -2014-

Langues lues et écrites	Tinghir			Drâa-Tafilalet		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Néant	23,9	49,8	37,1	22,2	46,0	34,5
Arabe seule	21,4	16,8	19,1	25,2	20,1	22,6
Arabe et Français	20,7	12,7	16,6	29,7	19,8	24,6
Arabe, Français et Autre langue	21,6	11,4	16,4	18,2	10,6	14,3
Arabe et Autre(s) langue(s) sauf Français	11,5	8,4	9,9	4,1	2,9	3,5
Autre(s) langue(s)	0,7	0,6	0,7	0,4	0,3	0,4
Non déclaré	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3
Total	100	100	100	100	100	100

Source: HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, 16,6% de la population âgée de 10 ans et plus lisent et écrivent l'arabe et le français, 19,1% lisent et écrivent l'arabe seulement et 16,4% lisent et écrivent une autre langue avec l'arabe et le français. Ces proportions sont respectivement de 24,6%, 22,6% et 14,3% au niveau régional.

Selon le sexe, la proportion des hommes qui lisent et écrivent des langues est supérieure à celle enregistrée chez les femmes. Cette situation est vérifiée aussi bien au le niveau provincial qu'au niveau régional.

Au niveau de la province de Tinghir, 21,4% des hommes contre 16,8% des femmes lisent et écrivent l'arabe seule, 20,7% contre 12,7% lisent et écrivent l'arabe et le français et 21,6% contre 11,4% lisent et écrivent une autre langue avec l'arabe et le français.

II.2. Scolarisation

Le niveau d'instruction de la population est appréhendé en calculant le taux de scolarisation aux âges concernés.

II.2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans

Il s'agit du rapport des enfants âgés de 7 ans à 12 ans ayant été scolarisés au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Tab 19: Taux de scolarisation (%) des enfants âgés de 7-12 ans selon le sexe et le milieu

Sexe	2014		
	Urbain	Rural	Total
Masculin	97,6	96,9	94,4
féminin	96,9	91,0	92,2
Tinghir	97,2	92,3	93,3
Drâa-Tafilalet	98,2	93,5	95,0

Source : HCP, RGPH 2004 et 2014

Il ressort du tableau précédant que le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans pour l'année au cours de l'année scolaire 2013-2014 ce taux, s'est établi à 93,3% au niveau provincial contre 95,0% au niveau régional.

L'analyse par milieu de résidence montre que le taux enregistré en milieu rural de la province (92,3%) est inférieur à celui enregistré en milieu urbain (97,2%).

Par sexe, le taux de scolarisation enregistré en milieu rural chez les garçons est relativement supérieur à celui enregistré chez les filles (96,9% contre 91,0%).

II.2.2. Population selon le niveau d'étude

La répartition (en %) de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence est illustrée dans le tableau ci-après.

Tab 20: Répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence -2014-

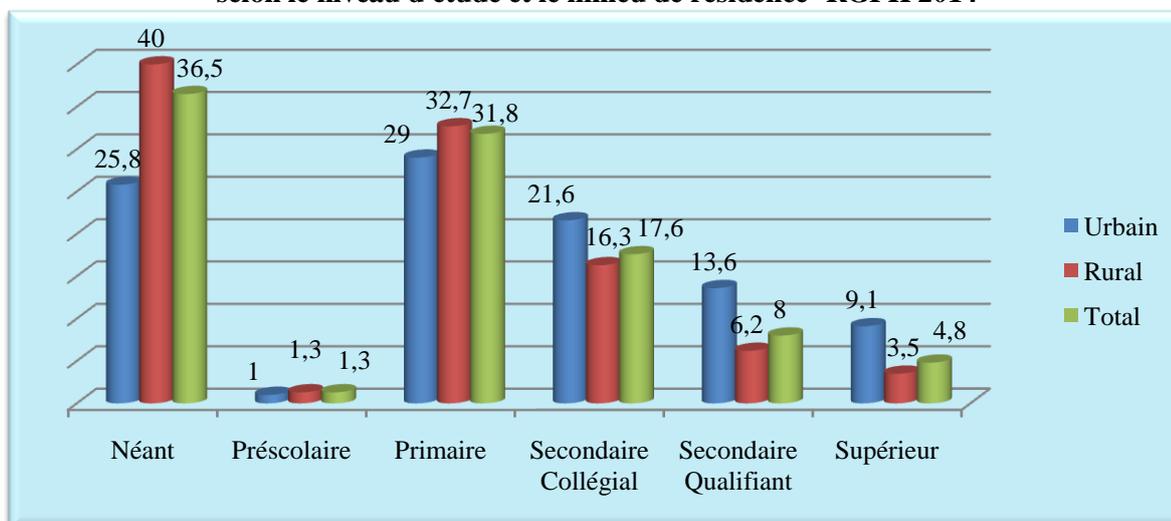
Niveau d'étude	Tinghir			Drâa-Tafilalet		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Néant	25,8	40,0	36,5	23,4	39,8	34,1
Préscolaire	1,0	1,3	1,3	1,0	1,6	1,4
Primaire	29,0	32,7	31,8	27,2	32,9	30,9
Secondaire Collégial	21,6	16,3	17,6	22,1	15,9	18,1
Secondaire Qualifiant	13,6	6,2	8,0	15,9	6,3	9,6
Supérieur	9,1	3,5	4,8	10,3	3,5	5,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2014

Le tableau ci-dessus montre que 36,5% de la population provinciale âgée de 10 ans et plus n'a reçu aucune instruction (25,8% en milieu urbain et 40,0% en milieu rural). Au niveau régional, ces valeurs sont respectivement de 34,1%, 23,4% et 39,8%.

Il est à signaler qu'au niveau provincial, et abstraction faite des personnes qui n'ont reçu aucune instruction, le primaire vient en tête avec 31,8% de la population concernée suivi par le secondaire collégial avec 17,6% et le secondaire qualifiant avec 8,0%. La proportion de la population ayant un niveau préscolaire est de 1,3% et celle du supérieur est de 4,8%.

Figure 8: Répartition (%) de la population de la province de Tinghir âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence -RGPH 2014-



CHAPITRE III
ACTIVITE ECONOMIQUE

III. Activité économique

Il s'agit de cerner la participation de la population à l'activité économique, son taux net d'activité, son taux de chômage et sa situation dans la profession.

III.1. Type d'activité

La répartition de la population selon le type d'activité (population active et population inactive) et le sexe est donnée par le tableau suivant.

Tab 21: Répartition de la population selon le type d'activité et le sexe

Désignation	Sexe	Population Active		Population Inactive		Population totale ⁵ (2014)
		2004	2014	2004	2014	
Tinghir	Masculin	59 244	73 648	77 809	84 955	158 603
	Féminin	21 394	9 335	125 603	153 246	162 581
	Total	80 638	82 983	203 412	238 201	321 184
Drâa-Tafilalet	Masculin	ND	376 294	ND	420 111	796 405
	Féminin	ND	70 777	ND	760 087	830 864
	Total	ND	447 071	ND	1 180 198	1 627 269
Maroc	Masculin	8 011 171	9 030 773	6 629 491	7 716 749	16 747 522
	Féminin	2 651 732	2 517 691	12 387 675	14 344 871	16 862 562
	Total	10 662 903	11 548 464	19 017 166	22 061 620	33 610 084
Province / Région (%)		ND	18,6	ND	20,2	19,7

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En 2014, la population provinciale active se compose de 82983 personnes actives (18,6% de la population active régionale) et de 238201 personnes inactives (20,2 % de la population inactive régionale).

Par sexe, la population active provinciale en 2014 est à prédominance masculine, sur dix personnes actives on ne comptait que moins de deux femmes. En effet, 88,7% de la population active sont des hommes contre seulement 11,3% des femmes (84,2% des hommes contre 15,8% des femmes au niveau régional).

Quant à la population provinciale inactive, elle se caractérise par une prépondérance des femmes, ainsi sur 10 personnes inactives on compte plus de 6 femmes, ce qui est aussi constaté au niveau de la région.

Tab 22: Taux d'accroissement (%) de la population active et inactive de la province Tinghir entre 2004 et 2014

Sexe	Population active	Population inactive	Population totale
Masculin	2,2	0,9	1,7
Féminin	-8,0	2,0	1,2
Total	0,3	1,6	1,4

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

⁵Il s'agit de la population municipale

Au cours de la période intercensitaire 2004-2014, le taux d'accroissement de la population active au niveau provincial s'est établi à 0,3%, soit un taux inférieur à celui de l'accroissement de la population provinciale dans son ensemble (1,4%).

III.2. Taux net d'activité

Le taux net d'activité⁶ par milieu de résidence, par sexe, par niveau géographique (provincial, régional et national) est donné par le tableau ci-dessous.

Tab 23: Taux net d'activité (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Sexe	Urbain	Rural	Total
Tinghir	Masculin	70,1	68,6	69,0
	Féminin	10,8	7,4	8,2
	Total	40,0	37,1	37,8
Drâa-Tafilalet	Masculin	68,9	70,4	69,9
	Féminin	15,5	10,2	12,1
	Total	41,2	39,1	39,8
Maroc	Masculin	73,4	78,8	75,5
	Féminin	25,8	11,4	20,4
	Total	49,1	45,1	47,6

Source: HCP, RGPH 2014

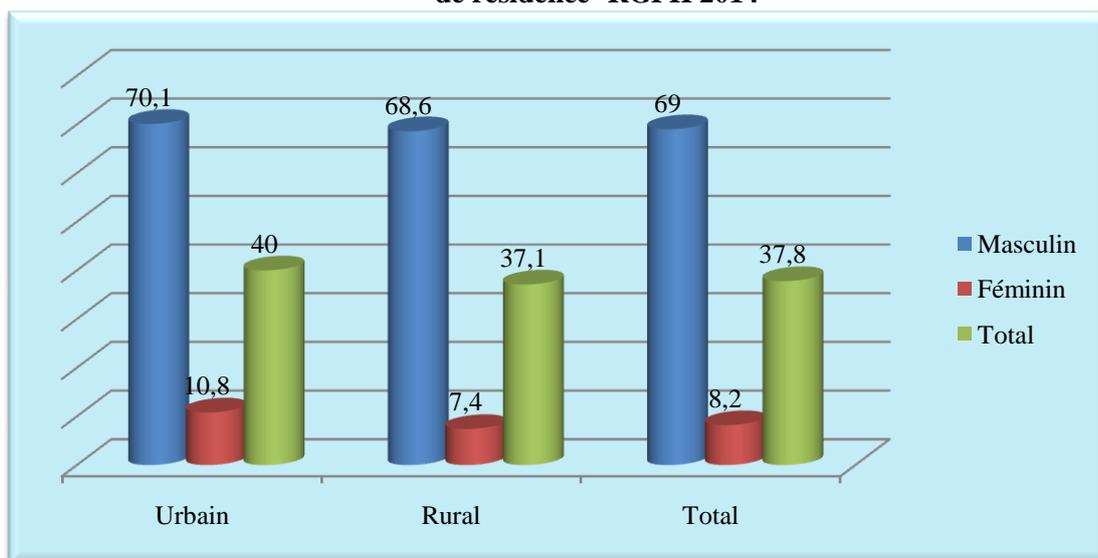
Le taux net d'activité de la population provinciale en 2014 est de 37,8%, un taux relativement inférieur à celui enregistré au niveau régional (39,8%) qu'au niveau national (47,6%).

Par milieu de résidence, les taux net d'activité enregistrés au niveau provincial sont de 40,0% en milieu urbain et 37,1% en milieu rural, contre respectivement 41,2% et 39,1% au niveau régional (49,1% et 45,1% au niveau national).

Par sexe, en 2014, le taux net d'activité du sexe masculin est de 69,0%, alors qu'il est de 8,2% pour le sexe féminin.

⁶ Le taux net d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

Figure 9: Taux net d'activité de la population de la province de Tinghir selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-



III.3. Situation dans la profession

Les données relatives à la situation dans la profession de la population active occupée et les chômeurs ayants déjà travaillé, par milieu de résidence, sont résumées par le tableau suivant.

Tab 24: Répartition de la population active (AO+CH2)⁷ (%) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Tinghir			Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Employeur	3,0	1,4	1,8	2,9	1,1	1,7	3,7	1,5	2,9
Indépendant	30,8	26,4	27,5	27,1	32,4	30,6	25,2	37,5	29,8
Salarié/secteur public	18,6	5,5	8,8	25,8	5,3	12,4	14,4	3,2	10,2
Salarié / secteur privé	41,7	56,6	52,8	39,4	48,0	45,0	52,3	39,7	47,6
Aide familial	2,1	8,2	6,6	1,9	10,9	7,8	1,2	15,4	6,5
Apprenti	1,2	0,7	0,9	0,9	0,8	0,9	0,9	0,7	0,9
Associé ou partenaire	1,6	0,8	1,0	1,5	1,1	1,1	1,8	1,6	1,8
Autre	1,0	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,4	0,5	0,4

Source: HCP, RGPH 2014

L'analyse de la répartition de la population active selon la situation dans la profession révèle une prédominance des salariés au secteur privé, soit 52,8% au niveau provincial (45,0% au niveau régional et 47,6% au niveau national). Ce statut reste presque identique en milieu urbain qu'en milieu rural (41,7% et 56,6% respectivement).

Le statut des indépendants vient en deuxième rang avec une part de 27,5% de la population active (30,6 % au niveau régional et 29,8% au niveau national). Ce statut représente 26,4% d'actifs en

⁷La population active occupée et les chômeurs ayants déjà travaillé

milieu rural (32,4% au niveau rural régional et 37,5% au niveau rural national) contre 30,8% en milieu urbain (27,1% au niveau urbain régional et 25,2% au niveau urbain national).

Le statut des salariés au secteur public se place en troisième position avec une part de 8,8% d'actifs au niveau provincial (12,4% et 10,2% aux niveaux régional et national respectivement). A signaler, également, que ce statut est plus présent en milieu urbain avec 18,6 % d'actifs au niveau provincial, 25,8 % au niveau régional et 14,4% au niveau national, contre respectivement 5,5 %, 5,3% et 3,2% en milieu rural.

Les apprentis quant à eux représentent une part relativement faible, soit 0,9%, la même proportion de la population active au niveau provincial et national.

III.4.Taux de chômage

Le taux de chômage⁸ par milieu de résidence, par sexe et par niveau géographique (provincial, régional et national) est donné par le tableau ci-dessous.

Tab 25: Taux de chômage (%) selon le sexe et le milieu de résidence -2014-

Désignation	Sexe	Urbain	Rural	Total
Tinghir	Masculin	15,2	16,1	15,9
	Féminin	43,3	38,6	40,1
	Total	19,1	18,4	18,6
Drâa-Tafilalet	Masculin	13,9	11,3	12,2
	Féminin	42,0	26,1	33,2
	Total	19,3	13,3	15,5
Maroc	Masculin	15,2	8,3	12,4
	Féminin	30,5	26,2	29,6
	Total	19,3	10,5	16,2

Source : HCP, RGPH 2014

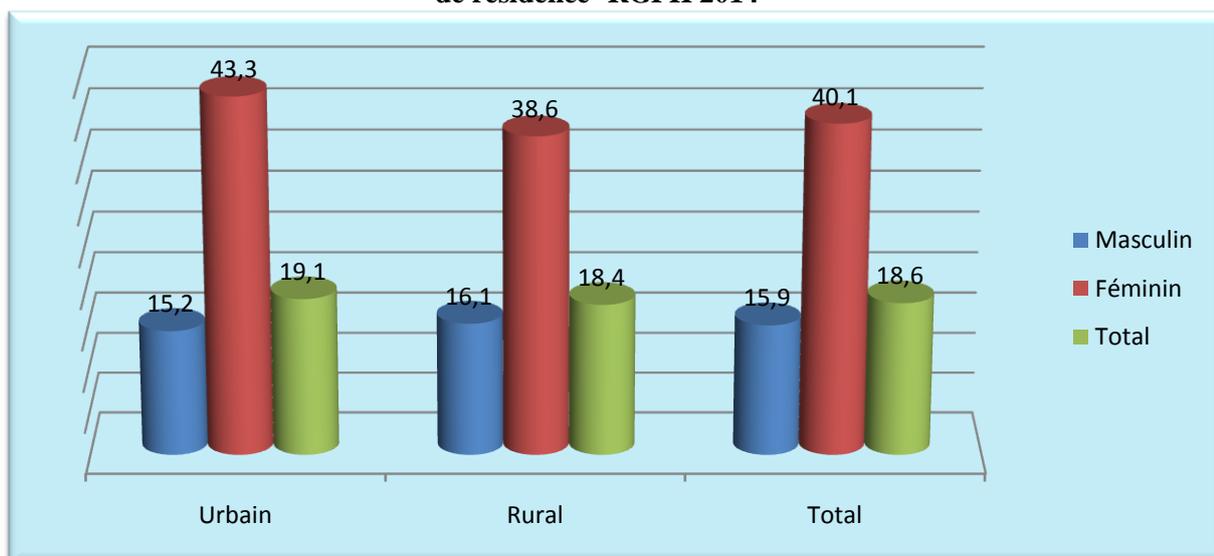
Le taux de chômage de la population provinciale en 2014 est 18,6%, ce taux est relativement supérieur au taux enregistré aux niveaux régional (15,5%) et national (16,2%).

Par milieu de résidence, les taux de chômage enregistrés au niveau provincial sont de 19,1% en milieu urbain et 18,4% en milieu rural, contre respectivement 19,3% et 13,3% au niveau régional (19,3% et 10,5% au niveau national).

Par sexe, le taux de chômage au niveau provincial est plus élevé chez les femmes (43,3%) que chez les hommes (15,9%), ce qui est aussi observé aux niveaux régional et national.

⁸ Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge

Figure 10: Taux de chômage de la population de la province de Tinghir selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2014-



CHAPITRE IV

***MENAGES ET
CONDITIONS
D'HABITATION***

IV. Ménages et conditions d'habitation

Il s'agit dans ce chapitre d'analyser les effectifs des ménages, leur taille, les caractéristiques des chefs de ménage et les conditions d'habitation. Ces dernières sont expliquées par le type de logement occupé, les équipements de base, les éléments de confort et autres conditions.

IV.1. Ménages et chefs de ménage

Selon le recensement, le ménage est défini comme étant un groupe de personnes parentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les dépenses sont communes.

Par ailleurs, le chef de ménage est la personne résidente et reconnue comme tel par les autres membres du ménage. C'est la personne qui dispose d'une autorité morale ou matérielle au sein du ménage.

IV.1.1. Effectif et taille des ménages

Les effectifs des ménages recensés au niveau provincial et régional de Tinghir par milieu de résidence, entre les deux recensements 2004 et 2014, sont présentés dans le tableau qui suit.

Tab 26: Effectif des ménages selon le milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Tinghir	10 728	29 737	40 465	14 041	35 949	49 990
Drâa-Tafilalet	86 282	138 796	225 078	114 631	163 367	277 998
Maroc	3 439 809	2 225 455	5 665 264	4 807 743	2 506 063	7 313 806
Province/ Région (%)	12,4	21,4	18,0	12,2	22,0	18,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Les ménages de la province de Tinghir représentent 18,0% de l'ensemble des ménages de la région en 2014.

Durant la période séparant les deux derniers recensements, le nombre de ménages de la province est passé de 40 465 à 49 990, ce qui correspond à un effectif additionnel de 95 25 dont 34,8% résident en milieu urbain contre 65,2% en milieu rural.

Tab 27: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence

Désignation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Tinghir	6,0	7,4	7,0	5,3	6,8	6,4
Drâa-Tafilalet	5,5	7,3	6,6	4,8	6,6	5,9
Maroc	4,8	6,0	5,2	4,2	5,3	4,6

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Au cours de la période intercensitaire (2004-2014), le nombre moyen de personnes par ménage a connu une diminution au niveau provincial, en passant de 7,0 personnes en 2004 à 6,4 en 2014.

Cette taille est supérieure à celle enregistrée aux niveaux régional et national en 2014 (5,9 et 4,6)

Par milieu de résidence, la taille moyenne des ménages reste plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, soient respectivement 5,3 et 6,8 personnes au niveau provincial.

IV.1.2. Caractéristiques des chefs de ménage

L'analyse des caractéristiques des chefs de ménage est donnée selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et l'aptitude à lire et à écrire.

IV.1.2.1. Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

Le tableau ci-après donne la ventilation (en %) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence.

Tab 28: Répartition (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence -2014-

Sexe	Tinghir			Drâa-Tafilet		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	83,6	83,4	83,5	82,9	84,4	83,8
Féminin	16,4	16,6	16,5	17,1	15,6	16,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

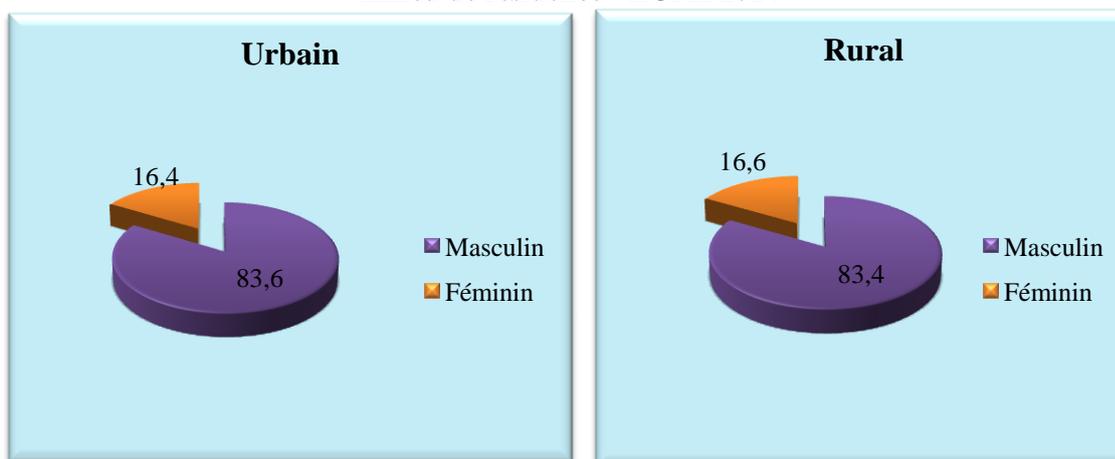
Source : HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, 83,5% des chefs de ménage sont de sexe masculin et 16,5% du sexe féminin, contre respectivement 83,8% et 16,2% au niveau régional.

Par milieu de résidence, la part des hommes chefs de ménage reste prépondérante quelque soit le milieu, avec toutefois une faible représentativité des femmes chefs de ménage en milieu rural (16,6% des femmes contre 83,4% pour les hommes au niveau provincial et 15,6% contre 84,4% au niveau régional).

La comparaison entre les deux milieux montre toutefois que les femmes chefs de ménage sont de la même représentativité en milieu urbain, qu'en milieu rural.

Figure 11: Répartition (%) des chefs de ménage de la province de Tinghir selon le sexe et le milieu de résidence - RGPH 2014-



IV.1.2.2. Répartition des chefs de ménage par groupe d'âge

La structure des chefs de ménage par groupe d'âge se présente comme suit :

Tab 29: Répartition (%) des chefs de ménage au niveau de la province de Tinghir par groupe d'âge, sexe et milieu de résidence -2014-

Groupes d'âge	Urbain		Rural		Total	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
15- 24 ans	85,1	14,9	78,4	21,6	80,8	19,2
25- 34 ans	87,0	13,0	84,3	15,7	85,2	14,8
35- 49 ans	85,5	14,5	84,0	16,0	84,5	15,5
50 ans et +	80,4	19,6	82,7	17,0	82,2	17,8

Source : HCP, RGPH 2014

Selon le sexe, la répartition des chefs de ménage par groupe d'âge montre la prépondérance de ce statut chez les hommes à tous les âges. Ce constat est valable pour les deux milieux de résidence.

En milieu urbain, la part des femmes chefs de ménage est plus élevée dans le groupe d'âge 50 ans et plus (19,6%), suivi par la part du groupe 15 à 24 ans avec 14,9%. En milieu rural, c'est la part des femmes âgées 15 à 24 ans qui vient en premier lieu avec 21,6%.

IV.1.2.3. Taux d'analphabétisme des chefs de ménage

En raison de l'importance de cet indicateur, les chefs de ménage de la province de Tinghir sont étudiés selon le taux d'analphabétisme, le sexe et leur milieu de résidence.

Tab 30: Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu -2014-

Milieu	Sexe	Tinghir	Drâa-Tafilalet
Urbain	Masculin	24,3	21,8
	Féminin	75,8	64,5
	Total	32,7	29,1
Rural	Masculin	56,0	53,6
	Féminin	87,1	86,6
	Total	61,2	58,7
Total	Masculin	47,1	40,6
	Féminin	83,9	77,0
	Total	53,2	46,5

Source : HCP, RGPH 2014

Le taux d'analphabétisme chez les chefs de ménage s'élève à 53,2% au niveau provincial (contre 46,5% au niveau régional), soit un niveau supérieur au taux d'analphabétisme provincial (37,1%) (Voir Tab N°17 page 29).

Par milieu, on compte 61,2% des chefs de ménage analphabètes en milieu rural et 32,7% en milieu urbain.

En milieu urbain, les hommes chefs de ménage présentent le taux d'analphabétisme le plus bas avec 24,3% contre 75,8% pour les femmes chefs de ménage.

Pour le milieu rural ce phénomène est très répandu, en effet, les taux sont assez élevés atteignant 56,0% pour les hommes chefs de ménage et 87,1% pour les femmes chefs de ménage.

IV.1.2.4. Niveau d'instruction des chefs de ménage

Le tableau ci-après donne les pourcentages de chefs de ménage urbains et ruraux selon le niveau d'étude à savoir : préscolaire, primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant et supérieur.

Tab 31: Répartition (%) des chefs de ménage au niveau de la province de Tinghir selon le niveau d'étude, sexe et milieu de résidence -2014-

Niveau d'étude		Néant	Préscolaire	Primaire	Secondaire collégial	Secondaire qualifiant	Supérieur	Total
Urbain	Masculin	26,2	2,8	35,4	11,7	10,5	13,5	100
	Féminin	77,7	1,0	12,3	3,6	1,7	3,7	100
	Total	34,6	2,5	31,6	10,3	9,0	11,9	100
Rural	Masculin	55,7	5,0	26,7	6,2	2,9	3,5	100
	Féminin	88,3	0,7	7,7	0,9	0,8	1,7	100
	Total	61,1	4,3	23,6	5,3	2,6	3,2	100
Total	Masculin	47,4	4,4	29,2	7,7	5,0	6,3	100
	Féminin	85,3	0,8	8,9	1,7	1,0	2,2	100
	Total	53,7	3,8	25,8	6,7	4,4	5,6	100

Source: HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, 53,7% des chefs de ménage n'ont reçu aucune instruction (34,6% en milieu urbain et 61,1% en milieu rural).

Le niveau primaire vient en deuxième rang avec 25,8%, soient 31,6% en milieu urbain et 23,6% en milieu rural.

Il est à signaler que 6,7% des chefs de ménage ont au moins un niveau de formation secondaire collégial. Ce pourcentage s'élève à 10,3% en milieu urbain, il est de 5,3% en milieu rural.

Néanmoins, on signalera que le taux des chefs de ménage ruraux de sexe féminin, n'ayant reçu aucune instruction, reste le plus élevé (88,3%).

IV.2. Conditions d'habitation des ménages

Dans cette section, les conditions d'habitation sont abordées du point de vue type et statut d'occupation de logement ainsi que les équipements de base dans le logement.

IV.2.1. Type de logement

Le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a prévu une «typologie» de logement qui distingue entre villa ou étage de villa, appartement, maison marocaine (traditionnelle et moderne), habitat sommaire ou bidonville et le logement de type rural.

Tab 32: Répartition (%) des ménages selon le type de logement -Ensemble-

Type de logement	Tinghir		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Villa ou étage de villa	0,5	0,9	1,1	1,7	2,2	3,2
Appartement	0,6	1,1	0,8	1,6	7,6	11,6
Maison marocaine traditionnelle	7,1	8,7	8,0	5,7	6,8	} 56,8
Maison marocaine moderne	25,1	38,7	31,7	42,7	43,3	
Habitat sommaire ou bidonville	1,9	0,4	2,2	1,0	7,2	4,5
Logement de type rural	63,9	49,4	54,7	46,6	29,0	22,8
Autres	0,9	0,9	1,4	0,7	3,7	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Selon les résultats du dernier recensement, l'habitat occupé se caractérise par les types de logement suivants :

Une prédominance du logement de type rural qui abrite 49,4% des ménages en 2014 (63,9% en 2004) Ce qui est également le cas au niveau régional où cette part s'est établie à 46,6%.

La maison marocaine moderne vient en deuxième position abritant 38,7% des ménages (25,1% en 2004) contre 42,7% au niveau régional.

La maison marocaine traditionnelle occupe la troisième position en logeant 8,7% des ménages (7,1% en 2004) contre 5,7% au niveau régional.

Le type villa ou étage de villa est occupé par 0,9% seulement des ménages en 2014 (0,5% en 2004) contre 1,7% au niveau régional et 3,2% au niveau national.

L'appartement est occupé par 1,1% seulement des ménages en 2014 (0,6% en 2004) contre 1,6% au niveau régional et 11,6% au niveau national.

L'habitat sommaire ou bidonville abrite seulement 0,4% des ménages en 2014 (1,9% en 2004) contre 1,0% au niveau régional et 4,5% au niveau national.

Tab 33: Répartition (%) des ménages selon le type de logement-Urbain-

Type de logement	Tinghir		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Villa ou étage de villa	1,1	2,2	2,4	3,4	3,3	4,5
Appartement	1,9	3,2	2,0	3,5	12,4	17,5
Maison marocaine traditionnelle	13,6	16,1	11,1	7,8	8,1	} 70,4
Maison marocaine moderne	57,0	65,8	63,6	74,4	62,5	
Habitat sommaire ou bidonville	3,5	0,4	3,6	2,0	8,2	5,2
Logement de type rural	20,9	11,3	15,4	8,2	1,1	1,3
Autres	2,0	0,9	1,9	0,7	4,3	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

L'examen des données du milieu urbain en 2014, dévoile une concentration importante dans des maisons marocaines modernes abritant 65,8% des ménages (57,0% en 2004), contre 74,4% au niveau régional.

Les maisons marocaines traditionnelles regroupent 16,1% seulement des ménages urbains (13,6% en 2004), contre 7,8% au niveau urbain régional.

Les appartements quant à eux, ne concernent que 3,2% des ménages urbains (1,9% en 2004), contre 3,5% au niveau urbain régional et 17,5% au niveau urbain national.

Seulement 2,2% des ménages urbains de la province habitent des villas ou étages de villa, contre 2,4% au niveau régional et 4,5% au niveau national.

Concernant les habitations à caractère sommaire ou bidonville, elles abritent 0,4% des ménages urbains, (3,5% en 2004) contre 2,0% au niveau urbain régional et 5,2% au niveau urbain national.

Tab 34: Répartition (%) des ménages au niveau selon le type de logement -Rural-

Type de logement	Tinghir		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Villa ou étage de villa	0,3	0,4	0,3	0,5	0,3	0,8
Appartement	0,0	0,2	0,0	0,2	0,1	0,3
Maison Marocaine traditionnelle	4,6	5,7	6,1	4,8	4,8	} 30,7
Maison Marocaine moderne	13,0	28,0	11,9	20,2	13,6	
Habitat Sommaire ou bidonville	1,3	0,3	1,3	0,4	5,6	3,1
Logement de type rural	80,2	64,5	79,2	73,8	72,2	64,1
Autres	0,5	0,8	1,1	0,7	2,8	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En milieu rural, c'est le logement de type rural qui prédomine en abritant 64,5% des ménages (80,2% en 2004) suivi par les maisons marocaines modernes qui regroupent 28,0% des ménages (13,0% en 2004) et la maison marocaine traditionnelle caractérisant 5,7% des ménages (4,6% en 2004).

Au niveau régional, ces pourcentages sont respectivement de 73,8%, 20,2% et 4,8%.

IV.2.2. Ancienneté des logements

Le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a prévu une ancienneté de logement qui distingue entre quatre générations : moins de 10 ans, de 10 à 19 ans, de 20 à 49 ans et 50 ans et plus. Les résultats, se rapportant à cette question, sont résumés dans le tableau ci-après.

Tab 35: Répartition des ménages (%) selon l'ancienneté du logement et le milieu -2014-

Désignation	Milieu	Moins de 10 ans	10 - 19 ans	20 - 49 ans	50 ans et plus
Tinghir	Urbain	16,7	22,6	46,4	14,3
	Rural	18,05	20,6	42,8	18,1
	Total	18,0	21,2	43,8	17,0
Drâa-Tafilalet	Urbain	20,4	25,9	43,7	10,0
	Rural	15,7	18,8	43,1	22,5
	Total	17,6	21,8	43,3	17,3
Maroc	Urbain	20,7	23,6	40,8	14,9
	Rural	19,0	19,3	30,9	30,7
	Total	20,1	22,2	37,4	20,3

Source: HCP, RGPH 2014

Les résultats du RGPH 2014 révèlent que 43,8% des ménages de la province de Tinghir habitent des logements ayant entre 20 et 49 ans contre 43,3% au niveau régional et 37,4% au niveau national. Les parts des ménages occupant des logements ayant moins de 10 ans ou de 10 à 19 ans sont presque les mêmes aux niveaux provincial et régional, alors que la part des ménages occupant un logement âgé de 50 ans ou plus au niveau provincial (17,0%) reste inférieure à celles enregistrées aux niveaux régional (17,3%) et national (20,3%).

L'examen des données du milieu urbain montre que la part des ménages occupant des logements, ayant entre 20 et 49 ans d'ancienneté, vient en premier lieu avec 46,4% des ménages, contre 43,7% au niveau régional et 40,8% au niveau national.

Quant aux ménages occupant les nouveaux logements qui ne dépassent pas 10 ans d'ancienneté, leur part s'est établie à 16,7% contre 20,4% au niveau régional et 20,7% au niveau national.

En deuxième lieu viennent les ménages occupant des logements âgés de 10 à 19 ans, avec 22,6% contre 25,9% au niveau régional et 23,6% au niveau national.

En dernier lieu, les ménages habitant des logements de plus de 50 ans d'ancienneté représentent 14,3% contre 10,0% au niveau régional et 14,9% au niveau national.

IV.2.3. Statut d'occupation

Le statut d'occupation définit les situations suivantes : propriétaire ou copropriétaire, accédant à la propriété, locataire, logé gratuitement et logement de fonction. La répartition des ménages selon ces catégories est donnée par le tableau qui suit :

Tab 36: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Ensemble-

Statut d'occupation	Tinghir		Drâa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
Propriétaire ou copropriétaire	82,9	82,2	78,3	78,7
Accédant à la propriété	0,5	0,3	0,4	0,5
Locataire	6,3	8,4	10,7	11,9
Logé gratuitement	8,5	7,7	7,8	6,6
Logement de fonction	1,3	1,2	2,3	1,9
Autres	0,5	0,2	0,5	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En 2014, 82,2% des ménages la province de Tinghir sont des propriétaires ou copropriétaires de leurs logements, contre 78,6% au niveau régional. Quand aux ménages locataires ils sont de 8,4% contre 11,9% pour la région. Tandis que la part des ménages provinciaux logés gratuitement est supérieure à celle enregistré au niveau régional (soit 7,7% contre 6,6%).

Tab 37: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Urbain-

Statut d'occupation	Tinghir		Drâa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
Propriétaire ou copropriétaire	64,9	64,2	63,0	64,8
Accédant à la propriété	1,4	0,6	0,7	0,8
Locataire	19,8	24,1	23,9	25,7
Logé gratuitement	10,6	8,9	7,7	5,7
Logement de fonction	2,3	1,9	3,8	2,8
Autres	1,0	0,3	0,8	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En milieu urbain 64,2% des ménages occupent leurs logements en tant que propriétaires ou copropriétaires et 0,6% en tant qu'accédant à la propriété, contre respectivement 64,8% et 0,8% au niveau régional.

Les ménages urbains locataires quant à eux représentent 24,1%, contre 25,7% au niveau régional.

La comparaison de ces données avec celles du RGPH 2004 montre que la part des ménages urbains propriétaires de leur logement, au niveau provincial, a diminué de 0,7 points en passant de 64,9% en 2004 à 64,2% en 2014.

Pour ce qui est des ménages locataires urbains, leur part a augmenté de 4,3 points puisqu'elle est passée de 19,8% en 2004 à 24,1% en 2014.

Concernant les ménages urbains logés gratuitement, leur proportion a diminué de 1,7points en passant de 10,6% en 2004 à 8,9% en 2014.

Tab 38: Répartition des ménages (%) selon le statut d'occupation -Rural-

Statut d'occupation	Tinghir		Drâa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
Propriétaire ou copropriétaire	89,8	89,4	87,8	88,6
Accédant à la propriété	0,2	0,1	0,2	0,2
Locataire	1,2	2,2	2,4	2,1
Logé gratuitement	7,7	7,2	7,9	7,2
Logement de fonction	0,9	0,9	1,4	1,3
Autres	0,3	0,2	0,4	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

En milieu rural la majorité des ménages sont des propriétaires ou copropriétaires de leurs logements ou logé gratuitement et ce au niveau provincial comme au niveau régional.

Les ménages locataires viennent en troisième lieu au niveau provincial qu'au niveau régional.

IV.2.4. Occupation des logements (Ménages selon le nombre de pièces et taux d'occupation)

Le taux d'occupation est un indicateur qui peut renseigner sur l'ampleur de la concentration des ménages dans les logements. Le tableau ci-après donne les résultats en question.

Tab 39: Répartition des ménages (%) selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu -2014-

Nombre de pièces	Tinghir			Drâa-Tafilalet		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
1 pièce	3,2	3,2	3,2	3,3	3,8	3,6
2 pièces	15,2	13,2	13,8	17,2	14,8	15,8
3 pièces	28,9	22,6	24,3	34,2	24,4	28,5
4 pièces	21,4	24,8	23,9	21,0	24,7	23,2
5 pièces	9,6	13,6	12,4	8,4	13,0	11,1
6 pièces	8,3	9,7	9,3	7,2	9,1	8,3
7 pièces	3,8	3,9	3,8	3,1	3,6	3,4
8 pièces et plus	9,7	7,7	8,3	5,6	6,6	6,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2014

En 2014, 17% des ménages de la province occupent un logement d'au plus deux pièces (contre 19,4% au niveau régional). Ce pourcentage est plus élevé en milieu urbain (18,4%) qu'en milieu rural (16,4%).

Au niveau provincial, les données relatives au nombre de pièces d'habitation par logement montrent que la part des ménages ruraux occupant des logements de trois et quatre pièces est de 47,2% contre 50,3% en milieu. Au niveau régional, ces pourcentages sont, respectivement, de 49,1 et 55,2%.

Les ménages disposant d'un logement d'au moins 5 pièces, représentent 33,8% (31,4% en milieu urbain et 34,9% en milieu rural) contre 29% au niveau régional.

Tab 40: Taux d'occupation (personne/pièce) selon le milieu de résidence

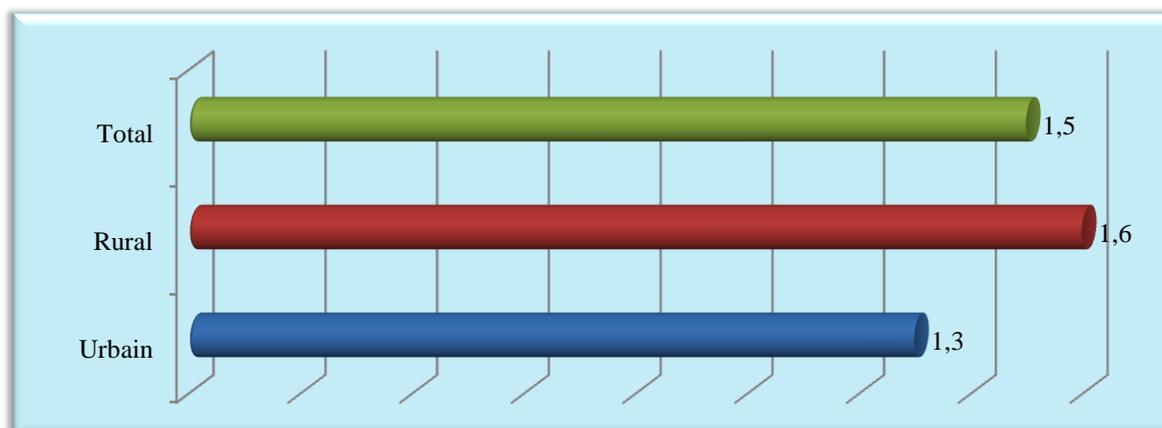
Milieu de résidence	Tinghir		Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2004	2014	2004	2014	2004	2014
Urbain	1,4	1,3	1,5	1,3	1,6	1,3
Rural	1,7	1,6	1,7	1,6	1,8	1,6
Total	1,6	1,5	1,6	1,5	1,7	1,4

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Il découle de la lecture des données du tableau ci-dessus que le taux d'occupation au niveau provincial est le même que à celui enregistrée au niveau régional et supérieur au taux national, et ce en 2014, soit 15 personnes pour 10 pièces.

Par milieu, on compte en moyenne pour 10 pièces, 13 personnes en milieu urbain, et 16 personnes en milieu rural. Cette concentration du nombre moyen de personnes par pièce en milieu rural s'explique, entre autres, par la différence dans la taille des ménages (4,8 en milieu urbain et 6,0 en milieu rural).

Figure 12: Taux d'occupation des logements au niveau de la province de Tinghir selon le milieu de résidence -RGPH 2014-



IV.2.5. Equipement des logements

Afin d'apprécier le degré d'équipement des logements, le recensement général de la population et de l'habitat 2014 a pris en considération certains nombres d'éléments (cuisine, eau, électricité etc.)

Tab 41: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Ensemble-

Equipement de base dans le logement	Tinghir		Drâa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
Cuisine	79,6	88,7	82,5	91,4
W.C	70,2	88,9	73,1	89,6
Bain moderne ou douche	17,2	23,4	17,6	27,7
Bain local	13,9	26,9	13,0	17,9
Eau Potable/Courante	58,0	80,4	62,4	92,4
Electricité	74,5	90,8	77,2	81,9

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Tab 42: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Urbain-

Equipement de base dans le logement	Tinghir		Drâa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
Cuisine	87,5	96,0	89,7	97,1
W.C	86,4	96,6	90,2	98,2
Bain moderne ou douche	35,8	47,0	35,6	49,1
Bain local	13,8	22,2	9,6	10,0
Eau Potable/Courante	65,5	82,0	80,6	92,2
Electricité	91,8	95,2	91,3	96,2

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Tab 43: Répartition des ménages (%) selon l'équipement de base de leur logement -Rural-

Equipement de base dans le logement	Tinghir		Drâa-Tafilalet	
	2004	2014	2004	2014
Cuisine	76,6	85,7	77,8	87,4
W.C	64,0	85,8	62,4	83,6
Bain moderne ou douche	10,1	14,0	6,4	12,5
Bain local	13,9	28,7	15,1	23,4
Eau Potable/Courante	55,2	79,7	51,1	74,6
Electricité	67,9	89,0	68,4	89,6

Source: HCP, RGPH 2004 et 2014

Les données des tableaux ci-dessus montrent une amélioration de la part des ménages de la province de Tinghir, disposant des équipements de base durant la période étudiée (2004-2014), notamment en milieu rural. En effet, la part des ménages ruraux reliés au réseau de distribution de l'eau potable est passée de 55,2% en 2004 à 79,7% en 2014, ce taux est supérieur à celui constaté au niveau régional (74,6%).

En matière d'électricité (branchement au réseau), on souligne une amélioration au niveau provincial. Cette évolution a profité davantage au milieu rural avec 21,1points (de 67,9% à 89,0%).

Quant aux autres équipements, il est à retenir qu'en 2014,85,8% des ménages ruraux disposent de toilette à domicile (contre 64,0% en 2004), 28,7% disposent d'un bain local (contre 13,9% en 2004) et 85,7% ont un local aménagé pour la cuisson en 2014contre 76,6% en 2004.

En milieu urbain provincial, le recensement de 2014 révèle que 95,2% des ménages occupent un logement pourvu d'électricité (91,8% en 2004) et 82% des ménages habitent un logement alimenté en eau potable (65,5% en 2004).

Pour ce qui est des équipements de base, on note que 96,0% des ménages urbains de la province possèdent une cuisine (87,5% en 2004), 96,6% des ménages occupent un logement pourvu de salle de toilette (86,4% en 2004) et 47,0% des ménages ont une habitation dotée d'un bain moderne ou d'une douche (35,8% en 2004).

IV.2.6. Mode d'éclairage et d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Pour les ménages dont le logement n'est pas raccordé à un réseau public de distribution, le recensement a prévu un certain nombre de mode d'approvisionnement en eau potable et des modes d'éclairage de substitution.

IV.2.6.1. Mode d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Ce paragraphe donne les modes d'approvisionnement en eau (puits, sources, fontaines publiques) des logements non raccordés à un réseau public de distribution d'eau potable. Il ne s'agit ici que de la part des ménages dont le logement n'est pas raccordé au réseau de distribution d'eau potable.

Tab 44: Répartition des ménages (%) dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau et le milieu -2014-

Approvisionnement en eau potable	Tinghir			Drâa-Tafilalet		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	68,0	27,3	37,3	64,0	29,9	35,1
Vendeur d'eau potable	0,8	0,4	0,5	1,4	5,1	4,5
Puits ou matfia non équipés	17,6	41,8	35,9	13,4	32,0	29,1
Source, oued ou ruisseau	1,1	22,3	17,0	1,4	25,5	21,8
Autre	12,5	8,3	9,3	19,8	7,5	9,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2014

Si 82,0% des ménages citadins sont desservis par le réseau de distribution d'eau potable, ce taux est de 79,7% en milieu rural (voir Tab N°42 et 43) où les sources naturelles sont encore dominantes en matière d'approvisionnement des ménages en eau.

Ainsi, parmi les ménages ruraux occupant des logements non reliés à un réseau public on trouve 27,3% utilisent des fontaines, puits, matfia ou point d'eau équipé (contre 68,0% en milieu urbain), 41,8% utilisent des puits ou matfia non équipés(contre 17,6% en milieu urbain) et 22,3%utilisent des sources, oueds ou ruisseaux(contre 1,1% en milieu urbain).

Au niveau régional ces taux sont respectivement de 29,9%, 32,0% et 25,5% en milieu rural contre 68,0%, 13,4% et 1,4% en milieu urbain.

IV.2.6.2. Mode d'éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution

Tab 45: Répartition des ménages (%) dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé et le milieu -2014-

Mode d'éclairage	Tinghir			Drâa-Tafilalet		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Gaz (butane)	30,8	48,9	46,6	26,4	41,5	39,2
Kandil ou bougie	23,0	23,2	23,2	16,8	17,5	17,4
Energie solaire	5,1	13,5	12,5	7,7	17,2	15,8
Groupe électrogène	3,8	0,9	1,3	1,0	1,3	1,3
Autre	37,3	13,4	16,4	48,1	22,4	26,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2014

Le tableau ci-dessus donne la répartition des ménages dont le logement n'est pas pourvu d'électricité selon les quatre modalités prévues.

En milieu urbain, l'analyse des données révèle que pour les ménages ne disposant pas d'électricité, l'éclairage à gaz reste le mode le plus répandu aussi bien au niveau provincial qu'au niveau régional, puisqu'il concerne respectivement 30,8% et 26,4% des ménages.

Concernant les autres modes d'éclairages, on notera que 23,0% des ménages citadins utilisent le kandil ou bougie pour l'éclairage de leur logement (contre 16,8% au niveau régional).

Au niveau provincial, la majorité des ménages en milieu rural utilisent le gaz soit 48,9% contre 41,5% au niveau régional, le kandil ou bougie énergie solaire sont utilisés par 23,2% et 13,5% des ménages respectivement, contre 17,5% et 17,2 au niveau régional.

IV.2.7. Mode d'évacuation des eaux usées

Le recensement 2014 a prévu quatre modes d'évacuation des eaux usées : réseau public, fosse septique, puits perdus et dans la nature.

Tab 46: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu - 2014-

Mode d'évacuation des eaux usées	Tinghir			Drâa-Tafilalet		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Réseau public	42,2	0,6	12,4	75,2	1,5	32,1
Fosse septique	35,6	42,5	40,5	15,9	37,8	28,7
Puits perdus	20,2	39,3	33,9	7,7	39,0	26,1
Dans la nature	1,2	16,5	12,2	0,8	19,7	11,9
Autre	0,8	1,0	1,0	0,4	1,9	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, 12,4% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public, 40,5% utilisent des fosses septiques, 33,9% jettent les eaux usées dans des puits perdus et 12,2% les jettent dans la nature. Au niveau régional, ces taux sont respectivement de 32,1%, 28,7%, 26,1% et 11,9%.

En milieu urbain, les occupants des logements raccordés à un réseau public d'évacuation des eaux usées forment 42,2% (75,2% au niveau régional), 35,6% utilisent des fosses septiques (15,9% au niveau régional) et 20,2% utilisent des puits perdus (0,8% au niveau régional).

En milieu rural, à peine 0,6% des ménages utilisent un réseau public d'évacuation des eaux usées (1,5% au niveau régional), 42,5% utilisent les fosses septiques (37,8% au niveau régional), 39,3% utilisent des puits perdus (39,0% au niveau régional) et 16,5% jettent les eaux usées dans la nature (19,7% au niveau régional).

IV.2.8. Autres équipements ménagers

Le recensement 2014 a prévu d'autres équipements ménagers tels que le téléphone portable, la télévision, l'internet...

Tab 47: Répartition (%) des ménages selon les équipements ménagers et le milieu -2014-

Équipements ménagers	Tinghir			Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Télévision	95,3	83,3	86,7	96,8	87,6	91,4	96,1	85,7	92,5
Radio	52,7	34,8	39,9	61,0	38,4	47,7	55,4	47,3	52,6
Téléphone portable	95,9	91,9	93,0	96,9	92,3	94,2	96,5	90,3	94,3
Téléphone fixe	17,9	4,9	8,6	15,0	2,7	7,8	19,7	1,5	13,5
Internet	23,2	5,0	10,1	22,9	4,5	12,1	27,5	3,6	19,3
Ordinateur	36,7	11,5	18,7	37,6	9,8	21,3	35,7	5,7	25,4
Parabole	90,9	79,2	82,5	92,8	83,2	87,2	90,4	71,8	84,0
Réfrigérateur	92,0	79,5	80,2	93,2	76,2	83,3	91,4	73,0	85,1

Source: HCP, RGPH 2014

Au niveau provincial, les données du tableau ci-dessus montrent que les ménages qui disposent d'une télévision représentent 86,7% (91,4% au niveau régional) et 82,5% disposent d'une parabole (87,2% au niveau régional). Alors que seulement 39,9% des ménages détiennent une radio (47,7% au niveau régional).

La part des ménages qui ont un réfrigérateur est de l'ordre de 80,2% (83,3% au niveau régional).

Le téléphone portable reste le plus disponible chez les ménages de la province avec une proportion de 93,0% (94,2% au niveau régional).

Quant aux autres équipements, (téléphone fixe, ordinateur et internet) leurs part respectives au niveau de la province de Tinghir sont 8,6%, 18,7% et 10,1% (7,8%, 21,3% et 12,1% au niveau régional).

En milieu urbain provincial les ménages qui disposent d'une télévision représentent 95,3% contre 83,3% en milieu rural, et 90,9% disposent d'une parabole contre 79,2% en milieu rural. Alors que seulement 52,7% des ménages détiennent une radio contre 34,8% en milieu rural.

La part des ménages citadins qui ont un réfrigérateur est de l'ordre de 92,0% contre 79,5% en milieu rural.

Le téléphone portable reste le plus disponible chez les ménages des deux milieux soit 95,9% en milieu urbain et 91,9% en milieu rural.

IV.2.9. Mode de cuisson et mode d'évacuation des déchets ménagers et des eaux usées

Conformément aux préoccupations des nations par l'environnement, de nouvelles questions ont été traitées par le RGPH 2014, notamment celles concernant le mode de cuisson et le mode d'évacuation des déchets ménagers.

IV.2.9.1. Mode de cuisson fréquemment utilisé par les ménages

Le tableau ci dessous donne la répartition des ménages en 2014 selon les diverses modalités du mode de cuisson.

Tab 48: Répartition (%) des ménages selon le mode de cuisson et le milieu -2014-

Mode de cuisson	Tinghir			Drâa-Tafilet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Gaz	98,2	75,3	81,7	98,7	75,0	84,8	99,6	91,7	96,9
Electricité	3,2	1,1	1,7	2,4	1,2	1,7	6,5	1,7	4,8
Charbon	2,1	2,4	2,3	0,8	1,1	1,0	1,1	2,3	1,5
Bois	9,4	39,1	30,8	8,5	45,2	30,1	1,4	27,1	10,2
Déchés des animaux	1,1	2,1	1,8	0,5	1,2	0,9	0,8	11,2	4,3

Source: HCP, RGPH 2014

La lecture des données représentées par le tableau ci-dessus révèlent que le gaz reste le plus utilisable pour la cuisson et ce au niveau provincial qu'aux niveaux régional et national et pour les deux milieux, ainsi la part des ménages provinciaux qui utilisent le gaz est de 81,7% (84,8% pour la région).

Quant aux autres modes de cuisson, (l'électricité, le charbon, le bois et les déchets des animaux) leur utilisation reste faible, soit respectivement 1,7%, 2,3%, 30,8% et 1,8% au niveau de la province de Tinghir (1,7%, 1,0%, 30,1% et 0,9% au niveau régional).

IV.2.9.2. Mode d'évacuation des déchets ménagers

Le tableau ci dessous donne la répartition des ménages en 2014 selon les diverses modalités du mode d'évacuation des déchets ménagers.

Tab 49: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu -2014-

Mode d'évacuation des déchets	Province			Région			Nation		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Bac à ordures de la commune	24,9	6,6	11,8	35,4	3,7	16,9	68,3	3,4	46,1
Camion commun ou privé	61,7	18,8	31,1	57,4	9,0	29,1	26,6	5,3	19,3
Autres	13,4	74,6	47,0	7,2	87,3	54,0	5,1	91,3	34,6

Source: HCP, RGPH 2014

En milieu urbain, 24,9% des ménages de la province jettent leurs déchets ménagers dans des bacs à ordures de la commune, 61,7% se débarrassent de leurs déchets grâce à un camion commun ou privé et 13,4% utilisent autres modes. Ces proportions au niveau de la région sont respectivement 35,4%, 57,4% et 7,2%.

Contrairement à ce qui est constaté en milieu urbain, la majorité des ménages ruraux (74,6%) utilisent autres modes d'évacuation des déchets ménagers que les bacs à ordures de la commune et les camions

communs ou privés qui restent faiblement utilisés (6,6% et 18,8%), la même constatation reste valable au niveau de la région.

CONCEPTS ET DEFINITIONS

Concepts et définitions utilisés dans le recensement général de la population et de l'habitat 2014

Démographie

Population légale :

Il s'agit de l'ensemble de la population résidant, à la date de référence du recensement, sur le territoire national et que l'on peut répartir en deux catégories :

- La population municipale ;
- La population comptée à part.

Population municipale :

Il s'agit de l'ensemble des individus constituant les ménages ordinaires. Il rentre dans cette catégorie l'ensemble des individus apparentés ou non, vivant d'une manière habituelle sous le même toit et ayant en commun des dépenses alimentaires, vestimentaires et autres. On y distingue les ménages sédentaires et les ménages nomades. Font partie également de la catégorie des ménages ordinaires, les personnes sans abris ou sans domicile fixe rattachées à un district créé à cet effet.

Population comptée à part :

La population dite comptée à part est constituée de l'ensemble des personnes qui, pour des raisons de travail, de santé ou pour des besoins d'éducation et autres, sont obligées de vivre en communauté:

- Militaires, gendarmes et forces auxiliaires logés dans les casernes, quartiers, camps ou assimilés;
- Personnes en traitement pour plus de 6 mois dans les établissements hospitaliers;
- Détenus dans les établissements pénitentiaires;
- Pensionnaires des maisons d'éducation surveillée;
- Personnes recueillies dans les maisons de bienfaisance, les hospices et les asiles;
- Elèves et étudiants internes à la date de référence du recensement dans tout établissement d'enseignement public ou privé;
- Ouvriers logés dans les baraquements de chantiers temporaires des travaux publics et n'ayant pas d'autres domiciles habituels.

Ménage :

Un ménage est un groupe de personnes parentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les dépenses sont généralement communes (ces renseignements se rapportent à la date de référence du recensement). Une personne vivant seule est considérée comme constituant un ménage d'une personne.

Le taux d'urbanisation :

C'est la part, en pourcentage, de la population urbaine dans la population totale.

Rapport de masculinité :

Il est défini en tant que rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins

Age moyen au premier mariage :

L'âge moyen au premier mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime.

Indice synthétique de fécondité :

C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme pendant sa vie de procréation en se conformant aux taux de fécondité par groupe d'âges pendant l'année de référence. Cet indice représente le niveau de la fécondité du moment.

Education

Taux de scolarisation (7 à 12 ans):

Il s'agit du rapport des enfants âgés de 7 ans à 12 ans ayant été scolarisé au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Analphabétisation :

Une personne est considérée analphabète si elle est incapable de lire et d'écrire à la fois, en le comprenant, un texte simple et bref des faits, en rapport avec sa vie quotidienne.

Il y a lieu de signaler que l'analphabétisation ne concerne que la population âgée de 10 ans et plus.

Taux d'analphabétisme :

C'est le rapport entre la population analphabète âgée de 10 ans et plus et la population totale de même âge.

Activité

Population active occupée :

Est considérée comme active occupée, toute personne âgée de 7 ans et plus qui dispose d'un travail au moment du recensement.

Taux net d'activité :

Le taux net d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

Taux de chômage :

Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge.

Situation dans la profession principale :

C'est la situation de la personne active occupée par rapport à l'emploi qu'elle exerce au moment du recensement (ou par rapport à sa profession antérieure s'il s'agit d'un chômeur ayant déjà travaillé).

- **Indépendant :** Toute personne active occupée travaillant pour son propre compte, en exploitant sa propre entreprise ou exerçant un métier, mais qui n'emploie aucun salarié. On distingue trois catégories d'indépendants : indépendant ayant un local, indépendant travaillant à domicile et indépendant ambulancier ou sans local.
- **Associé ou partenaire :** Chaque personne exerçant son activité principale en tant que membre ou partenaire dans une coopérative ou association et que cette personne profite des bénéfices des activités comme tout autre membre.
- **Employeur :** Toute personne active occupée travaillant pour son propre compte, en exploitant sa propre entreprise ou exerçant un métier, et qui emploie au moins un salarié d'une façon permanente.
- **Salarié :** Une personne active occupée, touchant un salaire de la part d'un employeur public ou privé, en contrepartie du travail effectué. Ce salaire peut être en nature ou en espèce.
- **Aide familiale :** Une personne active occupée, travaillant dans une ou plusieurs entreprises, pour un membre de sa famille du même ménage sans percevoir de rémunération, ou tout simplement celui qui aide un membre de sa famille dans son travail. L'aide familiale vit toujours chez celui pour lequel il travaille. Une personne qui travaille pour un membre de sa famille sans habiter avec lui dans le même ménage n'est pas une "aide familiale", mais salariée ou apprentie, selon le cas.
- **Apprentis :** Une personne active occupée, travaillant pour le compte d'un employeur dans le but d'apprendre un métier, il peut recevoir un salaire symbolique.

Habitat

Logement :

Un logement est formé par une ou plusieurs pièces destinées à l'habitation et possédant une ou plusieurs entrées directes. Est considérée directe, toute entrée donnant directement sur un couloir, un escalier, une cour, un local à usage professionnel, une voie publique, une rue, un derb, un terrain vague etc.

Statut d'occupation :

- **Propriétaire/ copropriétaire:** tout ménage qui réside dans un logement qui lui appartient ou participe à sa propriété.
- **Accédant à la propriété:** tout ménage en cours de remboursement du crédit qu'un organisme financier lui a consenti pour l'acquisition de son logement de résidence principale.
- **Locataire:** tout ménage qui habite un logement dont il paie le loyer. Le mot «locataire» signifie que le logement n'appartient à aucun membre du ménage.
- **Logé gratuitement :** tout ménage résidant un logement dont il n'est pas propriétaire et ne paye pas le loyer.
- **Logement de fonction :** un logement fourni par une institution publique ou privée à ses employés gratuitement ou pour un loyer symbolique déductible du salaire.

Taux d'occupation des logements :

Le taux d'occupation des logements, autrement appelé le nombre moyen d'individus par pièce, est défini par le rapport entre le nombre d'habitants et le nombre de pièces occupées pour une entité géographique donnée.

Réseau public de distribution d'eau :

Il s'agit de l'eau potable distribuée par une canalisation intérieure (robinet) par une société publique ou une collectivité locale.

Réseau public de distribution d'électricité :

Il s'agit d'électricité distribuée par un réseau d'électricité public ou une collectivité locale.